

PER

A. 95

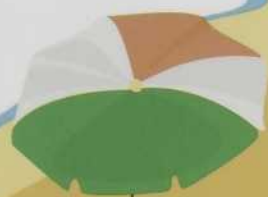
BNQ

# ARGUS

LA REVUE QUÉBÉCOISE DES PROFESSIONNELS  
DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE

Corporation  
des bibliothécaires  
professionnels  
du Québec

Corporation  
of Professional  
Librarians  
of Quebec



## LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

- Préalables à l'aide documentaire internationale
- Bibliothécaire et volontaire en Afrique du Sud
- Une expérience de coopération en Équateur

## CYBERTHÉCAIRE : La technologie Open URL

## BIBLIOTHÈQUES VIRTUELLES ET DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIONS

## LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (CRDI)





**Comité de rédaction**

Cécile Lointier, présidente  
Audrey Attia  
Catherine Bernier  
Alex Guindon  
Audrey Laplante

**Traduction**

Hélène Roy

**Révision**

Catherine Bernier

**Page couverture**

Line Bodiguel

**Infographie**

Manon André

**Impression**

CRL Imprimerie

**Publicité**

Line Glaude  
(514) 845-3327

**Dépôt légal**

Bibliothèque nationale du Canada  
Bibliothèque nationale du Québec  
ISSN 0315-9930

**Poste publication**

1472763

**Tirage**

1000 exemplaires

**ARGUS**

est une revue publiée trois fois l'an par la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (C.B.P.Q.) dont le siège social est situé au 353, rue St-Nicolas, bureau 103, Montréal (Québec), H2Y 2P1.  
Téléphone : (514) 845-3327  
Télécopieur : (514) 845-1618  
Internet : info@cbpq.qc.ca

Tous les textes publiés dans la revue expriment les points de vue et opinions des auteurs et n'engagent que ceux-ci.

L'abonnement annuel est de 30 \$ (12 \$ le numéro) tarif individuel au Québec, 34 \$ (12 \$ le numéro) tarif institutionnel au Québec, 42 \$ (15 \$ le numéro) au Canada, 42 \$ US (15 \$ US le numéro) à l'extérieur du Canada et 19 \$ pour les étudiants.

Toute demande concernant les numéros manquants doit être envoyée au plus tard un mois après la date de parution au Secrétariat de la C.B.P.Q. Toute reproduction des articles, en totalité ou en partie, doit être autorisée par le Comité de rédaction.

Les articles de la revue sont indexés dans *Pascal Thema*, *T205 : Sciences de l'information-documentation*, *Information Science Abstracts*, *Library and Information Science Abstracts Library (LISA)*, *Literature et Repère*.

**3 Le mot de présentation**

Cécile Lointier

**5 Style Libre  
Propriétés laxatives du cellulaire**

Alex Guindon

**7 Cyberthécaire  
La technologie « OpenURL » :  
vers une intégration accrue des ressources  
et services documentaires**

Kumiko Vézina

Dossier : La coopération internationale

**13 Introduction**

**15 Préalables à l'aide documentaire internationale**

Gaston Bernier

**21 Bibliothécaire et volontaire en Afrique du Sud :  
mise en place d'une bibliothèque scolaire en milieu rural**

Alexandre Delage

**25 Une expérience de coopération en Équateur**

Valérie Comte

**29 Bibliothèques virtuelles et développement  
des collections :**

Le cas des répertoires de sites Web

Éric Leroux

**35 État des milieux  
La Bibliothèque du centre de recherches pour le  
développement international (CRDI) :  
vers un nouveau modèle**

Marjorie Whalen

**39 Comptes rendus  
International Librarianship: Cooperation  
and collaboration**

Audrey Laplante



REGARD



## Le logiciel de gestion de bibliothèques et de centres de documentation

- Recherche Web
- Z39.50
- Importation/exportation compatible avec le format MARC
- Thésaurus et fichiers d'autorité intégrés
- Gestion de catalogue collectif et de succursales
- Gestion de centres de documentation virtuels (textes, photos, hyperliens, etc.)



REGARD

Adaptable aux  
milieux

- scolaire
- collégial
- municipal
- spécialisé
- etc.

Service à la clientèle  
(514) 251-3730  
sac@grics.qc.ca  
www.grics.qc.ca



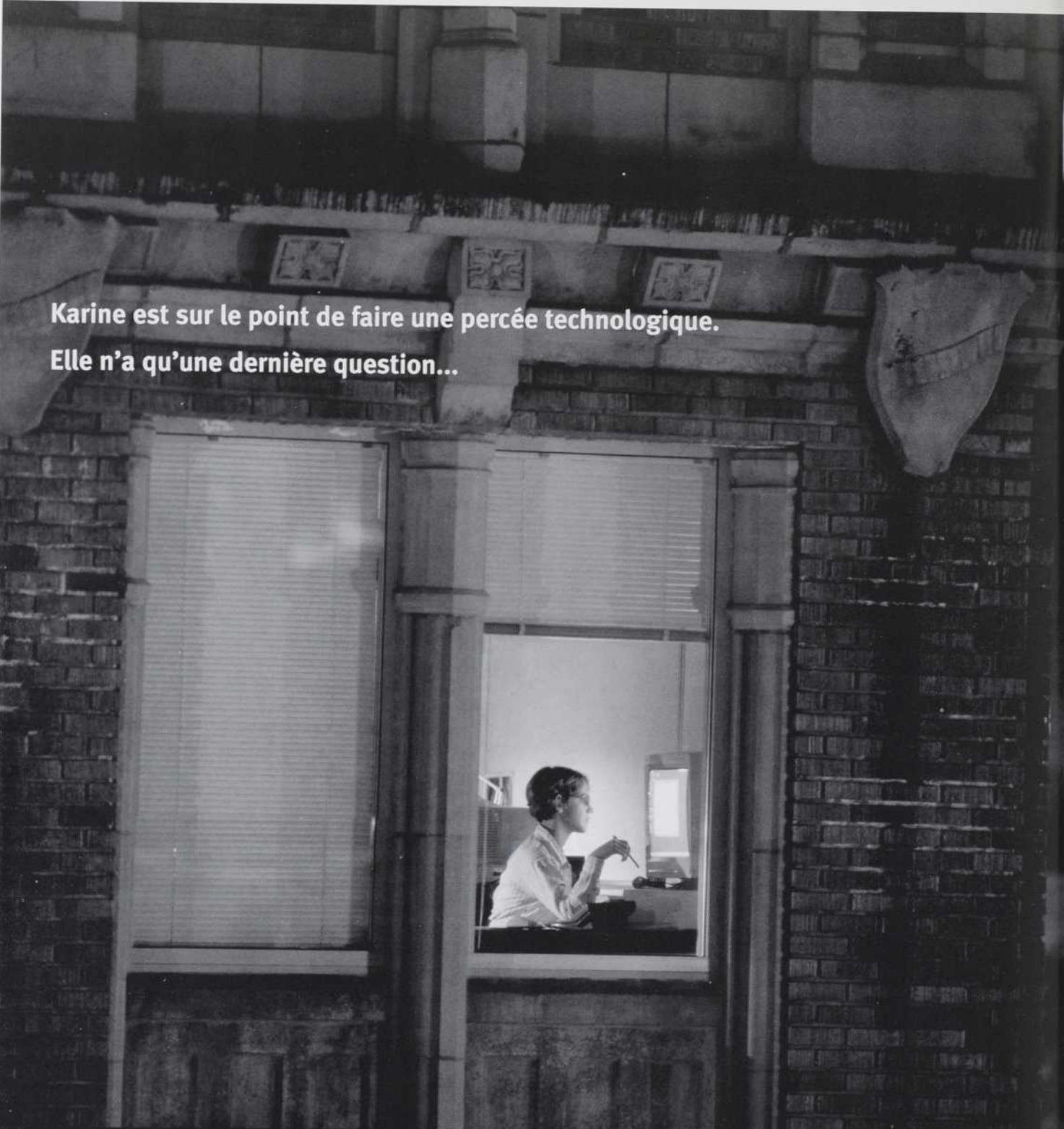
GRICS

Le dossier thématique de ce troisième numéro de l'année porte sur la coopération internationale dans le domaine de la documentation. Gaston Bernier nous présente d'abord les préalables nécessaires à une bonne expérience de coopération : il identifie et illustre les causes du succès ou de l'échec de ce type d'entreprise. Ensuite, Alexandre Delage partage avec nous son expérience lors de la mise en place d'une bibliothèque dans une école secondaire d'Afrique du Sud dans le cadre du programme *Inform the World* de la *World Library Partnership*. Valérie Comte, pour sa part, relate son stage d'initiation en coopération internationale en Équateur. La chronique État des milieux présente la bibliothèque du Centre de recherches pour le développement international (CRDI), un centre spécialisé dans le soutien à la recherche et aux projets d'aide des pays en développement. Pour clore ce dossier, un compte rendu nous fait découvrir un ouvrage collectif de référence sur la coopération et la collaboration internationale en bibliothéconomie, qui fait notamment un état de la situation pour chaque continent. Notez que vous retrouverez dans une prochaine édition d'Argus un autre article sur la coopération avec des bibliothèques universitaires africaines, article qui n'a pu être inclus dans ce dossier.

Par ailleurs, Éric Leroux nous décrit les différentes étapes de la création d'une bibliothèque virtuelle, et plus précisément d'une collection d'adresses Web. Il nous éclaire aussi sur les subtilités terminologiques entourant les concepts de bibliothèque « virtuelle », « électronique » et « numérique ». Dans la chronique Cyberthécaire, Kumiko Vézina nous explique le fonctionnement de la technologie « OpenURL », qui permet de lier, de façon contextuelle et transparente pour l'utilisateur, différents produits électroniques, tels qu'un catalogue de bibliothèque et un service de fourniture de documents. Enfin, Alex Guindon aborde dans la chronique Style libre, sur un ton plus léger, un problème auquel nombre d'entre nous ont déjà été confrontés : l'invasion des téléphones cellulaires. Il nous fait part également d'une découverte qui pourrait en révolutionner l'usage...

Bonne lecture !

Cécile Lointier  
Présidente du comité de rédaction  
c\_lointier@yahoo.com



**Karine est sur le point de faire une percée technologique.  
Elle n'a qu'une dernière question...**

Et elle sait comment obtenir la réponse : en utilisant QuestionPoint sur le site Web de sa bibliothèque. Avec QuestionPoint, elle peut obtenir l'assistance de personnel expérimenté comme si elle se trouvait à la bibliothèque.

QuestionPoint est également apprécié du personnel puisque toutes les transactions de référence—en ligne, par téléphone ou en personne—sont maintenant gérées comme un seul service. De plus, les bibliothécaires disposent de diverses technologies de pointe pour répondre aux usagers : courriel, voix sur IP, vidéoconférence et chat.

Faites vous aussi une percée technologique avec QuestionPoint au [www.questionpoint.org](http://www.questionpoint.org).



*Les bibliothécaires font toute la différence.*

[www.oclc.org/canada](http://www.oclc.org/canada)



## Propriétés laxatives du cellulaire

Alex Guindon

guidona@alcor.concordia.ca

**D**isons-le d'emblée, je ne connais la Bête que de l'extérieur, j'en suis le spectateur, l'auditeur surtout, très involontaire. Bien sûr, il m'est arrivé d'avoir avec elle des rapports plus rapprochés que je ne l'aurais souhaité, post-modernité oblige. J'ai bien dû faire de basses transactions avec elle cinq ou six fois et je dois avouer que j'en suis sorti indemne. Et pourtant, frayer avec la maîtresse des ondes n'est pas sans risque, semble-t-il. Je me rappelle avoir lu quelque part qu'une étude scientifique, scandinave je crois – et nos amis nord-européens s'y connaissent en matière de cellulaires –, tendait à démontrer que les utilisateurs fréquents développaient plus souvent un cancer du cerveau du côté de l'oreille sollicitée par le cellulaire que du côté de l'oreille laissée en paix. Conclusion : le cerveau, dans sa grande sagesse, tente de se départir de son hémisphère pollué avec les moyens du bord, en l'occurrence un bon vieux cancer.<sup>1</sup> Voilà une étude qui semble redonner du poids à la thèse de la justice immanente.

La société actuelle se divise en deux camps antagonistes : les utilisateurs compulsifs du gadget maudit, et ceux qui cherchent encore à comprendre pourquoi ils ne peuvent plus aller au cinéma sans que leur voisin, non content d'avoir laissé son appareil en fonction, ne décide d'entamer une petite conversation insipide avec son chou ou sa chouette. On ne peut qu'assister, impuissant, aux défécations massives des membres du second groupe qui se rallient piteusement à la marée galopante des cellularisés.

Banale constatation, le cellulaire est le triomphe de l'individualisme forcené. On se fiche bien de déranger son voisin de bus, son partenaire de bouffe ou ses collègues de travail, on répond et on fait du bla-bla ici et maintenant. Comme si, magiquement, le monde autour de soi cessait d'exister le temps d'échanger quelques propos de la plus haute importance... Voici érigé le droit inaliénable à la communication. Essayez de faire un petit reproche à un adepte de la communication sans fil et vous verrez ce que je veux dire. On vous regardera sans comprendre, voire même avec un soupçon de mépris.

J'aimerais vous faire part d'une expérience fascinante qui m'est arrivée à plus d'une reprise lors des dernières années. Bien assis au comptoir de référence de ma bibliothèque préférée, je m'efforce de transmettre quelques notions élémentaires concernant les articles de périodiques (du genre, non, vous ne les trouverez pas dans le catalogue de la bibliothèque) à une jeune femme qui semble s'ennuyer ferme malgré le sujet passionnant de notre conversation. Voilà que retentissent les premières notes d'une pièce de Beethoven, annonciatrices du réveil de la Bête pourtant clairement ostracisée en ces lieux d'étude et de recueillement. Et la jeune femme de répondre distraitemment avant d'engager une conversation qui a l'air de lui plaire davantage que celle qui nous occupait jusque-là. Oh, elle parle tout bas, elle ne voudrait pas interrompre mon travail qui, après tout, est un peu le sien. Tant de délicatesse ne

peut que m'émouvoir, je me vois obligé d'indiquer à la charmante étudiante des lieux plus propices où elle pourra poursuivre ses activités pendant que je me calme un peu.

J'invite tous mes lecteurs à partager avec moi des anecdotes du genre, les plus beaux textes se verront primés; le grand prix : des bouchons d'oreilles de première qualité qui vous permettront de garder le sourire en toutes circonstances lorsque vous travaillerez au comptoir de référence.

Si au moins ces bougres avaient quelque chose à dire, mais non, ils déblatèrent des platitudes sur les ondes. Il n'y a plus de frein à la propension naturelle de l'Homme (ici, le terme « Homme » inclut sans le moindre doute la moitié féminine de l'humanité) à parler pour ne rien dire. Le médium l'emporte clairement sur le message. Notre société est aux prises avec un surplus de moyens de communication, alors on comble le vide comme on peut. Est-ce que ce besoin de parler incessamment, que ce soit au cellulaire, par courriel ou même en face-à-face, ne serait pas une conséquence ironique de l'isolement grandissant qui accompagne l'individualisme occidental ? Les gens ne supportent plus guère le silence. À celui-ci on préfère le bavardage. La pollution sonore est le grand fléau négligé de notre époque. À quand une Journée internationale du Silence ? Sauvez-nous des animateurs de radio débiles, des discours creux des politiciens, des entrevues avec les vedettes sportives, des reality shows où bêlent des minettes en mal de célébrité. On veut la paix des sourds ! Mais ça ne serait malheureusement pas suffisant, il resterait toujours la pub visuelle pour nous assaillir ! Ça me rappelle un des personnages du roman *White Noise* de Don DeLillo, qui cherche à percer le mystère du message véhiculé par les emballages de produits de supermarché, comme s'il y avait un sens profond et caché dans cette avalanche de signes qui nous affligent. Tous les protagonistes du livre sont névrosés et aux prises avec un monde qui les dépasse, dont ils ne comprennent plus le sens. D'une part, chacun est enfermé en lui-même sans

possibilité de vraiment communiquer avec ses proches. D'autre part, tous sont soumis à un bombardement d'information, de données brutes devrais-je dire. Toujours plus d'information, mais de moins en moins de sens. Un bouquin qui vaut le détour.

Ah oui, j'allais oublier les propriétés laxatives du cellulaire. Bien que je soupçonnasse l'existence de celles-ci depuis un certain temps déjà, je n'en ai

eu la confirmation que tout récemment. Ayant fait un arrêt à la salle de bain de ma très chère bibliothèque (il s'en passe des choses en cet endroit!), je m'apprêtais à m'adonner à certaines activités toutes désignées pour l'endroit lorsque le bruit d'une conversation téléphonique parvint à mon oreille incrédule. Pas de doute, mon voisin de cabinet venait d'entreprendre un dialogue dont le seul but, à ma connaissance, ne pouvait être que de stimuler ses fonctions naturelles.

Pourquoi chercher des vertus médicinales du côté des plantes exotiques quand la technologie moderne joue ce rôle bien plus efficacement ?

#### Note

1. L'auteur ne prétend à aucune forme de connaissance médicale. C'est une farce là, c'est-tu clair? Par contre, l'étude existe bel et bien, je le jure.



## Recherche de nouveaux rédacteurs et de nouvelles idées d'articles

Le comité de rédaction recherche activement de nouveaux membres pour participer au développement de la revue, c'est-à-dire au choix des orientations et des sujets, à la rédaction des chroniques et à la sollicitation d'articles

Si vous êtes intéressés, contactez  
soit le secrétariat de la CBPQ à [info@cbpq.qc.ca](mailto:info@cbpq.qc.ca),  
soit directement le comité de rédaction à [comite\\_argus@yahoo.ca](mailto:comite_argus@yahoo.ca)



## La technologie « OpenURL » : vers une intégration accrue des ressources et services documentaires

**Kumiko Vézina**

Étudiante au doctorat

Bibliothécaire de systèmes au Bureau des systèmes  
Direction des bibliothèques, Université de Montréal  
kumiko.vezina@umontreal.ca

### ■ Systèmes d'arrimage

**D**e nos jours, les ressources documentaires électroniques augmentent en nombre et en complexité tout en devenant de plus en plus hétérogènes. Lors d'une recherche documentaire, les usagers sont donc amenés à consulter de nombreuses bases de données, chacune présentant une interface de navigation différente avec des variations au niveau de la technique d'interrogation. Non seulement ces derniers doivent-ils détenir les capacités nécessaires pour effectuer une recherche documentaire éclairée, mais ils doivent également pouvoir naviguer et sauter d'une interface à l'autre selon la ressource utilisée. Lors de ce processus, l'utilisateur est donc confronté à plusieurs possibilités de « rupture », c'est-à-dire des moments critiques où la recherche peut être abandonnée soit à cause d'un manque de connaissances, de temps ou d'énergie, soit à cause d'un sentiment d'impatience, d'impuissance, voire même de frustration face à la complexité de la tâche.

Comment profiter alors de la richesse offerte par les bases de données tout en repérant de façon rapide et efficace les articles dont on a besoin? La réponse

réside dans ce que nous appellerons le système d'arrimage, ou plus communément le « reference linking », c'est-à-dire les liens qui permettent, entre autres choses, d'amener un usager d'une référence bibliographique à l'article plein texte correspondant (Grogg, 2002). Les systèmes d'arrimage que l'on retrouve actuellement sont en général de type propriétaire comme le service SilverLinker chez SilverPlatter ou Ovid qui offre des OpenLinks. En effet, bon nombre de fournisseurs d'information mettent sur le marché leur propre technologie et permettent à l'utilisateur de se rendre d'une notice bibliographique au document cité pourvu que l'article en question fasse partie de leur base de données.

Toutefois, les systèmes d'arrimage des fournisseurs d'information ne tiennent pas compte du contexte de l'utilisateur. En fait, ils ne savent rien de l'utilisateur qui fait sa recherche chez eux. N'étant en mesure de vérifier ni les titres ni la couverture chronologique à laquelle l'institution d'où provient l'utilisateur est abonnée, les systèmes ne peuvent pas offrir un service personnalisé. Cet échec au niveau de l'interopérabilité des divers systèmes existants démontre combien les ressources documentaires électroniques sont en général déconnectées les unes

des autres alors que l'idéal serait d'offrir des liens contextuels qui reflèteraient les abonnements électroniques de l'institution d'où provient l'utilisateur.

Mais dans ce cas, quelle copie offrir à l'utilisateur lorsqu'on sait que bon nombre de périodiques électroniques sont disponibles à travers plus d'une plateforme? Il s'agit de la problématique dite « The Harvard Problem », où une institution possède de multiples sources pour une même publication (Curran, 2001, p. 25). Prenons le cas où la version intégrale du titre *Molecular Cell* pourrait être disponible à la fois directement chez son éditeur Cell Press, à partir d'une autre source d'information telle que ScienceDirect de Elsevier ou même grâce à une entente de consortium. Que faire alors si la licence d'utilisation est moins chère ou moins contraignante chez l'éditeur plutôt que chez un fournisseur de contenu comme Ebsco? De tels cas sont monnaie courante dans les bibliothèques universitaires et illustrent combien ces institutions ont besoin de définir elles-mêmes, selon leurs licences d'abonnement, quelle est la meilleure copie électronique ou, en d'autres mots, quelle est la copie la plus appropriée à offrir à leurs utilisateurs. Mais une fois ces décisions prises, elles restent inutiles si aucune technologie n'existe pour présenter ces services personnalisés à l'utilisateur lors de sa recherche documentaire!

### ■ Naissance de la technologie OpenURL

Telles sont les préoccupations du chercheur Herbert Van de Sompel, qui en a fait son sujet de recherche doctorale à l'Université de Gand en Belgique. Il développa ainsi une technologie offrant un système d'arrimage pouvant lier, de façon contextuelle et transparente, différents morceaux d'une bibliothèque. En d'autres mots, lors d'une recherche documentaire, le produit présenté à l'utilisateur, selon les abonnements de son institution, une interface unique lui proposant diverses options telles qu'un accès vers le plein texte électronique,

vers le catalogue informatisé de son institution et vers un service de fourniture de documents si le plein texte n'est pas disponible. Chacune des options est paramétrable par les institutions qui n'auront qu'à déterminer les services qu'elles voudront offrir à leur clientèle. En février 2000, la compagnie Ex Libris achète, poursuit le développement puis commercialise le produit sous le nom que Van de Sompel lui avait donné, SFX (« special effects ») (Collins et Ferguson, 2002, p. 271).

Depuis 2001, étant donné que la norme OpenURL est une technologie non-propritaire, d'autres compagnies développent des produits similaires tels que LinkFinderPlus (Endeavor), 1Cate (Openly Informatics) et Sirsi Resolver (Sirsi), produits qui peuvent être implantés peu importe le système de gestion intégrée de la bibliothèque<sup>1</sup>.

Dès décembre 2000, un processus de normalisation des spécifications propres à la technologie OpenURL fut mis sur pied par la National Information Standards Organization (NISO), suivi en octobre 2002 par la sortie d'une première version (1.0) de la norme OpenURL, dont la période d'essai se terminera le 1er novembre 2003<sup>2</sup>.

## Fonctionnement de la technologie OpenURL

Afin que la technologie OpenURL fonctionne correctement (Figure 1), il faut de prime abord que les fournisseurs participent à son implantation au sein de leur plate-forme. Par la suite, dans le but d'offrir le service OpenURL aux personnes interrogeant leurs produits, les fournisseurs vérifient si l'institution d'un usager possède ou non un serveur de résolution pouvant reconnaître des liens OpenURL. Cette étape s'effectue en général grâce à la reconnaissance d'adresses IP (ou URL) lorsque l'utilisateur accède à l'une de leurs bases de données. Si le fournisseur d'information détermine que l'institution de l'utilisateur possède effectivement le service de résolution nécessaire, il

génère alors des liens OpenURL sur ses notices bibliographiques (activés en général par des boutons cliquables souvent personnalisés en fonction des couleurs de l'institution académique) suite aux recherches effectuées par l'utilisateur en question.

Un lien OpenURL réfère donc en fait à une méthode pour envoyer des paquets de métadonnées sous la forme d'une URL vers un service de résolution. Rappelons que les métadonnées sont des renseignements descriptifs portant sur des ressources documentaires traditionnelles ou électroniques et permettant d'améliorer la localisation, l'identification, le repé-

d'abonnement, etc.) et qui interprétera les métadonnées inscrites dans le lien OpenURL dans le but d'offrir un certain nombre d'options à l'utilisateur sous forme de liens dynamiques créés à la volée. Ces services étendus sont présentés sur une seule et unique interface selon des règles établies par l'institution de l'utilisateur, c'est-à-dire les paramètres qui auront été inscrits préalablement dans la base de données du serveur de résolution. Si, par exemple, la base de données du service OpenURL détermine que l'institution est bien abonnée à la version électronique du document repéré par l'utilisateur, le premier service offert sera un lien vers l'article en texte inté-

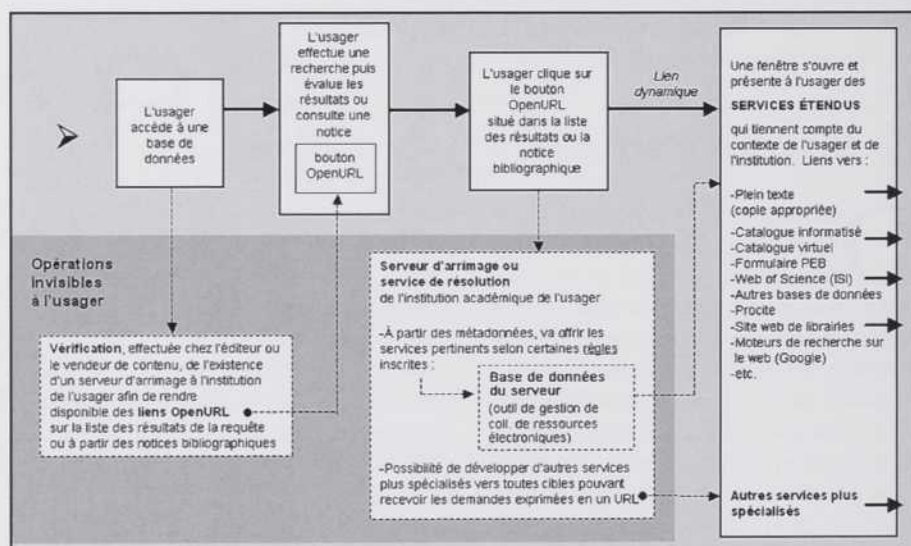


Figure 1

rage et l'accès à l'information recherchée au moyen d'outils spécialisés. Ces métadonnées (telles que le titre, l'ISSN, l'auteur, le volume, le numéro ou la date de publication) tirées de l'article de périodique repéré par l'utilisateur sont alors envoyées, grâce au lien OpenURL, à un serveur de résolution qui se trouve à l'institution de l'utilisateur (Blake et Knudson, 2002, p. 221).

Ce serveur de résolution possède une base de données dans laquelle est répertoriée toute la collection électronique de l'institution (titres, ISSN, couvertures

gral. Si, par contre, l'interrogation du serveur de résolution détermine que l'institution ne possède pas de licence électronique pour ce titre ou pour cette année en particulier, alors le service de plein texte ne sera pas affiché mais bien remplacé par un lien pointant vers un formulaire de fourniture de documents, et ainsi de suite selon une gamme de règles pouvant être paramétrées au gré des bibliothécaires.

Bref, la technologie OpenURL n'offre pas de contenu mais plutôt un service qui permet d'envoyer de l'information

sous forme d'éléments descriptifs (métadonnées) vers un serveur de résolution, dans le but d'offrir une variété d'options «en contexte», c'est-à-dire selon la disponibilité des ressources documentaires de l'institution académique. En actionnant un lien OpenURL, une fenêtre de services étendus présentera les options nécessaires à la poursuite efficace et éclairée de la recherche documentaire de l'utilisateur. En choisissant l'une des options, une nouvelle fenêtre s'ouvrira, lui présentant l'information demandée, c'est-à-dire soit la version électronique de l'article recherché, soit le catalogue informatisé de l'institution d'attache dont les champs d'interrogation seront déjà remplis avec les métadonnées appropriées (ISSN, etc.), soit un formulaire de fourniture de documents contenant déjà les informations nécessaires à la localisation du document par le Service de prêt entre bibliothèques, soit un lien vers une adresse de courrier électronique où l'utilisateur pourra obtenir de l'aide liée à sa recherche, etc.

Les produits commerciaux utilisant la technologie OpenURL offrent un certain nombre de services de base, mais toute institution ayant les moyens nécessaires peut faire développer d'autres services plus spécialisés et spécifiques aux besoins de sa clientèle.<sup>3</sup>

## Lien OpenURL

Voici ce qui se cache (Figure 2) derrière le lien OpenURL que le fournisseur d'information fait apparaître soit sur la page des résultats obtenus à la suite d'une interrogation de sa base, soit directement sur chacune des notices bibliographiques complètes<sup>4</sup> :

- La 1<sup>ère</sup> partie de l'URL indique le nom du serveur d'arrimage de l'institution ainsi que l'adresse où il se trouve.
- La 2<sup>ème</sup> partie de l'URL envoie au serveur de l'institution les métadonnées de la notice bibliographique repérée par l'utilisateur afin d'interroger sa base de données et

de déterminer quelles options pertinentes offrir à l'utilisateur sur le menu des services.

Le système d'arrimage OpenURL (Figure 3) se résume à la situation suivante : un utilisateur fait une recherche dans une base de données quelconque (source) où apparaissent des liens OpenURL sur les notices bibliographiques. L'utilisateur choisit alors le lien OpenURL associé à l'article qui l'intéresse, ce qui provoque l'ouverture d'une deuxième fenêtre de services étendus (menu) lui offrant de multiples options respectant les licences d'abonnement de son institution d'enseigne-

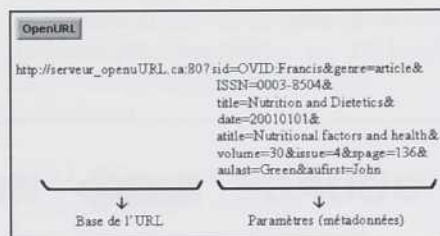


Figure 2

ment. Une fois que l'utilisateur aura cliqué sur une des options, l'information ou le service désiré sera offert dans une troisième fenêtre (cible). Une cible, en

fait, peut correspondre à la version électronique d'un article, au catalogue informatisé de l'institution, au formulaire de fourniture de documents, etc.

## Avantages pour les bibliothèques

Les avantages de cette technologie sont nombreux. Pour le Service des acquisitions, un tel produit permet de maximiser les investissements parce qu'il dirige l'utilisateur vers les ressources pour lesquelles l'institution possède déjà un abonnement, qu'il soit imprimé ou électronique. Effectivement, si la version électronique ne fait pas partie de la collection de l'institution, le produit offrira alors, entre autres possibilités, un lien direct vers le catalogue informatisé qui indiquera à l'utilisateur si son institution possède, oui ou non, une version imprimée du périodique recherché. Ce produit permet également :

- d'organiser et de mettre à jour de façon rapide et efficace la collection électronique ;
- d'augmenter la visibilité et de faciliter l'accès aux produits et services offerts dans le milieu des bibliothèques ;

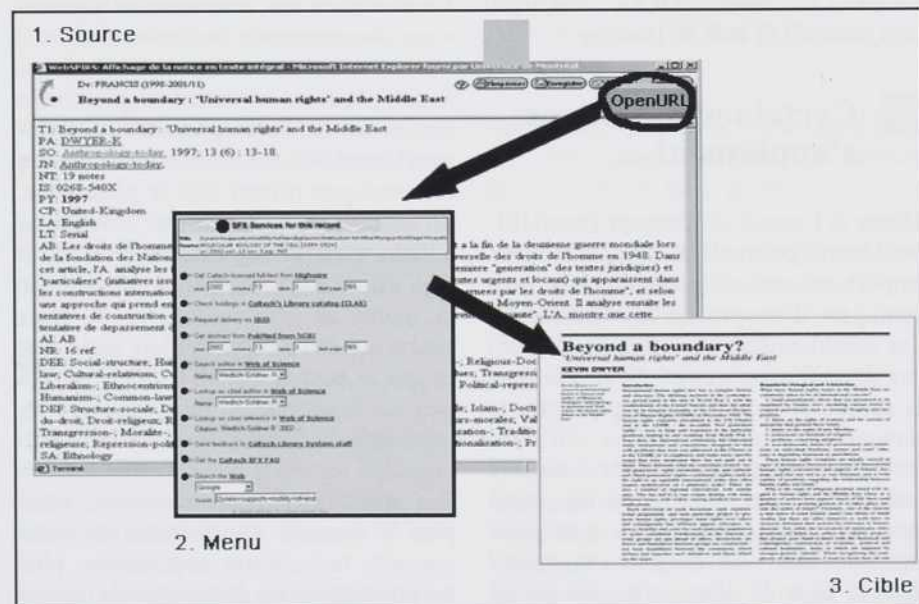


Figure 3

- de résoudre la problématique de la «copie appropriée» grâce à la gestion institutionnelle de la collection de ressources électroniques ;
- d'augmenter l'intégration transparente des ressources et des services documentaires dans le but d'offrir un meilleur service aux usagers ;
- de créer des rapports statistiques qui sont d'utiles indicateurs pour une gestion efficace des ressources électroniques.

Par ailleurs, la technologie OpenURL étant de plus en plus populaire auprès des bibliothèques, de nombreux éditeurs et fournisseurs d'information procèdent aux modifications requises afin d'intégrer cette nouvelle norme dans leurs produits. Il en résulte que la quantité de sources et de cibles augmente de façon régulière : on parle actuellement de plus d'une dizaine de milliers de cibles (titres de périodiques) ainsi que de plusieurs grands noms de fournisseurs d'information dont la ou les bases de données accepte(nt) l'arrimage OpenURL : ABC-CLIO, AMS, ArXiv.org, Cambridge Scientific Abstracts, Chemical Abstracts Service, EbscoHost, Elsevier, Gale Group, HW Wilson, Institute of Physics, ISI, JSTOR, NCBI PubMed, OCLC, OVID, ProQuest, RLG et R.R. Bowker.

### Certaines conditions s'affaiblissent...

Même si l'avenir du concept OpenURL semble très prometteur, certains facteurs empêchent encore les institutions académiques d'en profiter au maximum. Les métadonnées, par exemple, doivent être normalisées et exister à la fois dans la source et dans la cible pour que le serveur de résolution puisse offrir les services correspondants. Si la source ne permet pas de transporter un minimum de métadonnées essentielles à la comparaison avec les données existantes dans la base de données du service de résolution OpenURL de l'institution, il ne sera pas possible au serveur d'affi-

cher, sur le menu des services étendus, les options pertinentes.

Deuxièmement, il arrive que l'éditeur de certains titres de périodiques empêche l'utilisateur d'accéder directement au plein texte d'un article et l'amène plutôt vers sa page d'accueil. C'est ce qui arrive lorsque les modifications apportées à son système dans le but d'offrir la technologie OpenURL ne permettent pas d'envoyer toutes les métadonnées pertinentes, ou lorsque l'éditeur espère augmenter la visibilité de ses produits en y faisant circuler le plus grand nombre possible d'utilisateurs.

De plus, si l'information que contient la base de données du serveur de résolution OpenURL ne reflète pas adéquatement

l'état de collection de l'institution, ce serveur ne pourra pas faire afficher sur le menu les services auxquels ont droit les utilisateurs. Il en résultera une diminution de l'exploitation des ressources et des services documentaires de l'institution.



Figure 4

l'état de collection de l'institution, ce serveur ne pourra pas faire afficher sur le menu les services auxquels ont droit les utilisateurs. Il en résultera une diminution de l'exploitation des ressources et des services documentaires de l'institution.

Enfin, plusieurs remettent en question la pertinence de faire apparaître des boutons OpenURL sur les bases de données électroniques offrant déjà le plein texte. En effet, pourquoi envoyer les usagers ailleurs puisque le texte intégral y est déjà ? Et si, par contre, la source possède la moitié de son inventaire, les trois quarts ou même 90 % en plein texte, est-ce que le bouton OpenURL de l'institution est bénéfique ou plutôt nuisible au processus documentaire de l'utilisateur ?

Les questionnements abondent, mais plus le nombre d'utilisateurs de cette nouvelle technologie augmentera, plus les pressions et les démarches de résolution de problèmes augmenteront à leur tour. De la sorte, bibliothécaires et four-

### Qui possède un serveur OpenURL ?

À l'heure actuelle, plus de 300 institutions académiques dans plus de 20 pays à travers le monde possèdent un système de résolution OpenURL. Par ailleurs, les institutions ARL (Association of Research Libraries) ont adopté en grand nombre cette technologie, parmi lesquels plus de 30% (Harvard, Yale, Princeton, CalTech, MIT, Columbia, California, New York, etc.) ont acheté un serveur de résolution OpenURL. Et selon les témoignages, une fois le pro-

duit lancé, l'accueil est très favorable de la part des institutions, du personnel enseignant et des usagers.

Au Canada, six institutions académiques possèdent un serveur d'arrimage OpenURL : l'Université de Toronto a choisi le produit LinkFinderPlus de Endeavor alors que les cinq autres institutions ont acheté le produit SFX de Ex Libris. L'Université de Montréal est en phase terminale d'implantation, l'Université de la Colombie-britannique ainsi que l'Université de Calgary ont rendu leur produit disponible au grand public depuis peu alors que l'Université McGill et l'Université du Manitoba ne semblent pas avoir entamé l'installation. Par ailleurs, depuis septembre 2003, une septième institution canadienne, l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), a développé un produit OpenURL en se basant sur un prototype « OpenSource » créé par Andy Powell de l'Université de Bath (UKOLN) et rendra ce code disponible au grand public.

## Conclusion

Le système d'arrimage OpenURL a permis d'améliorer de façon prodigieuse l'intégration ainsi que l'accès aux ressources et services documentaires offerts par les institutions académiques. La recherche d'information pourrait ne plus jamais être linéaire et répétitive pour l'utilisateur : en choisissant une base de données comme point de départ, il se voit offrir un éventail de services ou d'options présentés de façon dynamique et reflétant l'état d'évolution constante de sa collection institutionnelle.

Ainsi, du point de vue de la recherche en bibliothèques, on pourrait dire que la technologie OpenURL est une étape comparable à la révolution amenée par la diffusion des ressources électroniques. Cette nouvelle norme n'a pas pour but de remplacer le catalogue informatisé, les index Web et les autres sources d'information mais, au contraire, d'intégrer le tout en offrant une porte d'accès unique vers une multitude d'autres portes d'accès toutes aussi utiles et uniques les unes que les autres, mais si souvent invisibles à l'œil non exercé du novice. Idéalement, l'utilisateur ne devrait plus jamais être confronté à des moments de « rupture ».

Enfin, c'est aux bibliothèques et principalement aux bibliothécaires désormais de s'approprier cette nouvelle technologie en reconnaissant sa valeur, son utilité et son potentiel en tant que produit pouvant servir de pont entre les collections d'une institution et les usagers qui ne demandent qu'à les exploiter. Et c'est en entamant un dialogue avec les fournisseurs, les éditeurs et les organisations normatives que les bibliothécaires pourront s'assurer de l'adoption adéquate de la norme tout en influençant son évolution de manière intelligente et constructive.

## Notes

1. Les sites Web suivants constituent une bonne source d'information sur les divers produits qui existent sur le marché actuellement :

ICATE (Openly Informatics) :  
<http://www.icate.com>

LinkFinder Plus (Endeavor) :  
<http://www.endinfosys.com/prods/>

linkfinderplus.htm :  
[http://www.endinfosys.com/prods/LFP\\_FAQ.pdf](http://www.endinfosys.com/prods/LFP_FAQ.pdf)

SFX (Ex Libris) : <http://www.sfxit.com/>

Sirsi Resolver (Sirsi) : <http://www.sirsi.com/Sirsiproducts/openurl.html>

2. Voir les sites suivants pour de plus amples informations concernant les décisions prises par NISO :  
NISO Committee AX : Development of an OpenURL Standard :  
<http://library.caltech.edu/openurl/default.htm>

NISO : The OpenURL Framework for Context-Sensitive Services :  
[http://www.niso.org/committees/committee\\_ax.html](http://www.niso.org/committees/committee_ax.html)

3. Le site suivant, mis sur pied par Andy Powell de l'Université de Bath (UKOLN), vous permettra de voir en action une démonstration de divers serveurs de résolution OpenURL recevant une demande fictive de recherche documentaire :  
<http://www.ukoln.ac.uk/distributed-systems/openurl>

4. Voir le site suivant :  
<http://www.sfxit.com/openurl/openurl.html>

5. Rappel : le dernier paragraphe de la section «Systèmes d'arrimage» explique le concept de copie appropriée.

## Références

Blake, Miriam et Frances L. Knudson. 2002. «Metadata and reference linking», *Library Collections, Acquisitions, & Technical Services*, vol. 26, pp. 219-230.

Blake, Miriam. 2002. «Implementation of the OpenURL and the SFX Architecture in the Production

Environment of a Digital Library», *Los Alamos National Laboratory Research Library*.  
[[http://libwww.lanl.gov/lww/articles/OpenURL\\_vala.pdf](http://libwww.lanl.gov/lww/articles/OpenURL_vala.pdf)]

Caplan, Pricilla. 2001. «Reference Linking for Journals Articles: Promise, Progress and Perils», *Portal: Libraries and the Academy*, vol. 1, no 3, pp. 351-356.

Collins, Maria D.D. et Christine L. Ferguson. 2002. «Context-Sensitive Linking: It's a Small World After All», *Serials Review*, vol. 28, pp. 267-282.

Curran, Mary. 2001. «SFX: Is It Just Special Effects, or Is This the Missing Digital Link?», *The Serials Librarian*, vol. 41, no 2, pp. 21-27.

Grogg, Jill E. 2002. «Thinking About Reference Linking», *Searcher*,  
[<http://www.infotoday.com/searcher/apr02/grogg.htm>]

Grogg, Jill E. et Christine L. Ferguson. 2003. «Linking services unleashed», *Searcher*,  
[[http://www.infotoday.com/searcher/feb03/grogg\\_ferguson.htm](http://www.infotoday.com/searcher/feb03/grogg_ferguson.htm)]

Hellman, E. 2003. «OpenURL : making the link to libraries», *Learned Publishing*, vol. 16, no 3 (juillet), pp. 177-181.

Needleman, Mark. 2002. «The OpenURL: An Emerging Standard», *Serials Review*, vol. 28, no 1, p. 74.

Sadeh, Tamar. 2001. «SFX and the OpenURL Framework for the Hybrid Library», *ELAG Conference*, 6 au 8 juin, Prague.  
[<http://www.lib.uom.gr/palc10/greek/sadeh.doc>]

Van de Sompel, Herbert et Oren Beit-Arie. 2001. «Open Linking in the Scholarly Information Environment Using the OpenURL Framework», *D-Lib Magazine*, vol. 7, no 3 (mars).  
[<http://www.dlib.org/dlib/march01/vandesompel/03vandesompel.html>]



Corporation des bibliothécaires  
professionnels du Québec

Corporation of Professional Librarians of Quebec

Programme de formation continue  
2003-2004

## Un aperçu des activités de formation de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec

### DÉCEMBRE 2003

5 décembre

Québec

*Comment réussir lors de problèmes de gestion des ressources humaines ?*

Formateur : **Jacques Besner**, CRHA

Montréal

*Le développement des collections : l'Histoire.*

Formateur : **André Champagne**, professeur au Collège Jean-de-Brébeuf, Chargé de cours à l'UQAM, chroniqueur-essai

### HIVER 2004

6 février

Montréal

*Superviser dans le feu de l'action.*

Formateur : **Marc Chiasson**, Gescom Stratégies inc.

13 février

Québec

*Comment réussir lors de problèmes de gestion des ressources humaines ?*

Formateur : **Jacques Besner**, CRHA

Montréal

*Les bibliothécaires et le budget : notions et outils de base pour améliorer la gestion budgétaire de sa bibliothèque et du centre d'information*

Formateur : **Claude Beauregard**, C.A., C.M.A., professeur ENAP

20 février

Montréal

*La gestion des connaissances, du savoir : la clé de l'innovation et du succès pour les organisations.*

Formateurs :

· **Louis Langelier**, directeur conseil, gestion du savoir, CEFRIO

· **Catherine Lamy**, analyste-conseil à la direction veille stratégique et enquêtes du CEFRIO

12 mars

Montréal

*Le tableau de bord de gestion : un outil novateur pour une gestion plus efficace des bibliothèques et centres d'information*

Formatrice : **Marie-Susan Deschênes**, M.A.P., experte-conseil en gestion axée sur les résultats

26 mars

Montréal

*Veille informationnelle : implanter une cellule de veille réaliste et réussie.*

Formatrices :

· **Isabelle Moreau**, analyste recherchiste, CDP Capital

· **Chantal Marcoux**, directrice du service d'information, CDP Capital

Le programme est disponible en version électronique sur le site de la CBPQ à :

[http://www.cbpq.qc.ca/formation\\_continue/fc\\_2003/fc-2003-2004-programme.pdf](http://www.cbpq.qc.ca/formation_continue/fc_2003/fc-2003-2004-programme.pdf)

# La coopération internationale

En ces temps de guerre et de conflits, on entend beaucoup parler d'intervention, de reconstruction, de coopération internationale. Plus près de nous, des messages circulent régulièrement sur les listes de discussion de professionnels de la bibliothéconomie et des sciences de l'information : ils portent par exemple sur la situation de bibliothèques dans des pays en guerre ou sur le manque de moyens et d'expertise dans certaines régions. Des bibliothécaires de pays moins riches font appel à notre communauté car ils veulent partager des expériences et des connaissances, voire même du matériel et des moyens techniques. Tout cela a amené l'équipe d'Argus à s'interroger sur la coopération internationale dans le milieu de la documentation. Nous nous sommes demandés quelles formes elle pouvait prendre, ce qu'elle impliquait de la part des pays participants et ce qu'elle pouvait apporter au niveau professionnel, personnel et humain. Pour répondre à ces questions, nous avons cherché des témoignages et des ouvrages qui en traitent.

Ainsi, dans son article, Gaston Bernier recense les conditions préalables nécessaires au succès d'un projet de coopération, aussi bien du point de vue des pays aidés et que de celui des pays « aidant ». Nous vous proposons ensuite deux récits d'expériences de coopération à l'étranger : Alexandre Delage, dans le cadre du programme *Inform the World*, avec la mise en place d'une bibliothèque scolaire en Afrique du Sud, et Valérie Comte, avec un stage d'initiation en coopération internationale en Équateur. Plus loin dans ce numéro, dans la chronique État des milieux, nous pourrions découvrir, grâce à Marjorie Whalen, la bibliothèque du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Enfin, Audrey Laplante nous présente l'ouvrage *International Librarianship: Cooperation and collaboration*, qui fait état de la coopération internationale en bibliothéconomie et en sciences de l'information.



# V I S A R D



La solution documentaire adaptée à vos besoins



## ACADEMUS

### Academus : Gestion intégrée de l'information

- Catalogage, recherche, prêts, périodiques, acquisitions, thesaurus multilingue
- Outil de veille, de DSI et de GED
- Confidentialité et groupes de travail
- Portail Internet, recherche et réservation, profils personnalisés, saisie à distance



### Dip Maker : Gestion Électronique de Documents

- Logiciel de GED, Workflow et gestion documentaire, multibases, paramétrable
- Interface unique pour tous les documents
- Accès WEB public et confidentiel.

## BookWhere

### BookWhere V4 BookWhere Online

- Client Z39.50

## AJARIS3

### Ajaris-Pro : Gestion de base de données multimédia

- Gestion centralisée et sécurisée de documents multimédia (images fixes et animées, sons, documents composites)
- Gestion de la confidentialité
- Interface Web : Recherches dans le catalogue, prêts, commandes

### Nos services :

- Installation et paramétrage des logiciels
- Récupération et conversion des données
- Formation
- Support technique et maintenance
- Développement sur mesure
- Hébergement de catalogues

Visard Solutions Inc.

1000 rue St-Antoine, bureau 611, Montréal, (Québec) H3C 3R7

Tel : (514) 286-9494 Fax : (514) 286-5173

Site Internet : [www.visard.ca](http://www.visard.ca) EMail : [info@visard.ca](mailto:info@visard.ca)

# Préalables à l'aide documentaire internationale

Gaston Bernier

GastonBernier@assnat.qc.ca

La coopération bibliothéconomique ou documentaire internationale est une entreprise dangereuse au même titre que les programmes généraux d'aide. Aussi, certaines conditions préalables doivent-elles être prises tant par les pays bénéficiaires que par ceux qui fournissent l'aide : d'une part, besoins bien évalués et en prise sur la réalité, bonne volonté de la partie qui sollicite un appui, présence d'un savoir-faire local de même que d'un environnement idoine et, d'autre part, compréhension, détachement, honnêteté, flexibilité et empathie. De surcroît, on pourrait souhaiter que les partenaires soient de taille semblable et qu'ils ne soient pas éloignés géographiquement ou culturellement.

L'aide internationale aux bibliothèques des pays en voie de développement s'est imposée petit à petit depuis la fin de la seconde Guerre mondiale<sup>1</sup>. Au cours des décennies, la planète terraquée est devenue un village global. Les communications à distance sont maintenant aisées et courantes. Les voyages d'agrément et le tourisme rapprochent les citoyens de nombreux pays. Le commerce international contribue aussi à fragiliser l'opacité surannée des frontières nationales. D'emblée, en somme, tout pays, toute réalité nationale ou régionale, toute réalisation d'avant-garde deviennent tantôt une vitrine à lécher, une entreprise à imiter ou à copier.

Avec, à l'esprit, le rétrécissement de la planète, on constate aussi que le monde de la documentation des pays du Nord – États-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne et même Québec – constitue pour les États moins bien nantis un modèle ou un prototype, pour ne pas dire un idéal dont il faut s'inspirer. Le savoir-faire documentaire qui est le sien ouvre la marche. Les techniques sur lesquelles il s'appuie sont souvent du dernier cri. Les collections sont nombreuses et, habituellement, facilement consultables. Des instruments de travail – des bibliographies électroniques ou imprimées, des index ou des tables alphabétiques, des encyclopédies générales ou spécialisées, etc. – en constituent les clés ou les passe-partout. Et, d'une manière relative, cela va de soi,

les crédits alloués au secteur sont imposants même s'ils doivent être mis en relation avec des besoins fortement élastiques. Aussi la situation et les pratiques documentaires de l'Occident, confrontées au quotidien vécu dans le tiers monde, mènent-elles logiquement à des programmes d'aide tantôt multilatéraux, tantôt bilatéraux.

Les programmes d'aide aux bibliothèques du Sud ne sont sans doute pas aussi nombreux qu'on pourrait le souhaiter, étant donné l'ampleur des besoins et le fossé ou l'écart entre les deux réalités, celle du Sud et celle du Nord. Mais il en existe ou il en a existé un certain nombre<sup>2</sup>. Du côté de la Francophonie, sans tenir compte des entreprises bilatérales, on peut identifier le programme Bief (Banque internationale d'information sur les États francophones)<sup>3</sup>, le programme Pardoc<sup>4</sup>, devenu Noria<sup>5</sup>, de l'Assemblée des parlementaires de la Francophonie, et celui des Centres de lecture et d'animation culturelle<sup>6</sup>, patronné par l'Agence intergouvernementale de la Francophonie. Et du côté du monde anglo-saxon, germanique ou scandinave, on observe beaucoup de dynamisme dans le domaine.

Le succès des programmes d'aide n'est pas toujours certain du strict point de vue documentaire et les retombées réelles ou imaginaires n'en sont pas toujours rendues publiques, surtout si ceux-là sont patronnés par des organisations politiquement sensibles<sup>7</sup>. Règle générale, on

## Preliminaries to international documentary aid

*Like regular aid programmes, international cooperation in the field of librarianship and documentation is a tricky business.*

*Countries who benefit from the aid as well as countries that provide the aid must undertake some preliminary measures before even thinking of starting any project. Those measures can range from evaluating the needs appropriately and having a good knowledge of the reality to demonstrating good will. The party who requests support should also provide local know-how as well as an appropriate environment. On the other hand, there should be comprehension, a certain detachment, honesty, flexibility and empathy. Moreover, one would hope that both countries be about the same size, and geographically and culturally not too far apart.*

annonce avec tambours et trompettes le lancement des programmes mais les résultats en sont rarement diffusés avec autant de soin. On a souvent l'habitude de la fuite en avant : l'échec ou le succès relatif justifie la poursuite ou la relance des programmes.

Aussi s'impose-t-il, préalablement, de voir si les conditions de succès sont raisonnablement assurées avant d'attaquer bille en tête<sup>8</sup>. Du point de vue des demandeurs ou bénéficiaires, sans oublier le contexte culturel local ou national, on peut se demander si les besoins qu'ils alignent sont réels ou factices, s'ils ont la volonté de les corriger, s'ils disposent d'un minimum de compétences ou de savoir-faire, de moyens techniques, de locaux.

Pour leur part, les fournisseurs d'aide doivent faire preuve de flexibilité et de détachement, contribuer à faire découvrir les potentialités et les besoins locaux et respecter les valeurs et les civilisations et, d'une manière négative, ne pas céder au prurit de la course effrénée aux pays moins nantis, comme ces dames patronnesses qui tenaient obstinément à leur monopole et à leurs pauvres. De surcroît, on devrait probablement tenir compte d'autres facteurs d'ordre contextuel et général.

## Côté pays en développement

L'aide sollicitée par les bibliothèques des pays en voie de développement (pvd) doit répondre à des besoins non seulement réels mais ressentis comme tels. À une époque où les pays bien nantis cherchent à élargir leur sphère d'influence et où on dresse et diffuse la liste des programmes<sup>9</sup> d'aide destinés aux pays tiers, il est facile et tentant pour les fonctionnaires de ces pays de les compiler et de les passer en revue comme on le faisait et comme on le fait encore avec les catalogues de publications ou de services gratuits. Poser sa candidature à l'obtention d'une aide internationale ou bilatérales a une portée fort différente de l'envoi d'une lettre ou d'un courriel afin

de solliciter une brochure d'information sanitaire ou touristique. Et on peut supposer que la réponse des subventionnaires ne sera pas automatique comme l'expédition des brochures mises à la disposition des citoyens.

Mais, autant il peut y avoir de fantaisie dans les demandes des citoyens, autant il est possible que les pvd acheminent un peu partout, à différents États, des demandes plus ou moins justifiées dans le quotidien du pays. On peut souhaiter un appui étranger pour la construction d'une grande bibliothèque dans une ville importante d'un pays africain. En soi, l'idée est louable, mais il est essentiel que les besoins du milieu urbain et conurbain soient de niveau identique à l'importance du projet envisagé. Si la disparité ou l'écart entre ce dernier et les attentes concrètes ou les besoins de la population sont trop grands, il y a toutes les chances qu'on connaisse un échec, qu'on s'efforcera de nier cependant.

Bref, le succès d'une entreprise de coopération internationale dépend de l'adéquation des besoins et de la solution ou du projet envisagé.

Le succès d'un programme d'aide repose sur un deuxième élément : l'engagement et la volonté du pays aidé de faire l'impossible pour réaliser les projets élaborés et proposés aux fournisseurs d'aide. Une bibliothèque ou un réseau de documentation est une réalité d'abord et avant tout locale ou communautaire<sup>10</sup>. L'aide extérieure a un caractère temporaire et fugace. Le programme peut durer quelques années mais le pays bénéficiaire doit s'engager à prendre le relais<sup>11</sup>. La construction d'une bibliothèque grâce à l'aide étrangère a un impact sur l'avenir et elle affectera inévitablement les finances publiques d'un État ou d'une ville. Les nouveaux locaux ou le nouveau bâtiment tomberont rapidement sous la compétence locale et, dès lors, on devra dégager des crédits pour en assurer le fonctionnement. Comme dans les pays les mieux nantis, mais à un degré supérieur, l'allocation de ressources pécuniaires aux réseaux documentaires et aux bibliothèques

en général reste habituellement une gageure des plus risquées. La sécurité militaire et la représentation diplomatique passeront toujours avant les services documentaires. Aussi bien, la poursuite et le succès d'un programme d'aide sont-ils fonction du sérieux et de l'engagement des instances locales à prendre la relève le moment venu.

Si les besoins documentaires ont été mesurés d'une manière précise et si les demandeurs s'engagent à faire l'impossible pour que l'entreprise survive et progresse une fois le programme d'aide terminé, encore faudra-t-il compter sur le savoir-faire et sur les compétences indigènes. Dans les pays en développement, les spécialistes en documentation ne se trouvent pas sous le sabot d'un cheval. Ils sont peu nombreux et, phénomène courant, ils ne persistent pas toujours dans la carrière. Or, quand on met sur pied une bibliothèque d'importance, il ne suffit pas de recruter un directeur et de le laisser régner, comme un apex, dans les hautes sphères. Il faut que le flux administratif et professionnel soit riche, que les instructions des autorités soient répercutées vers la base de l'organisation et que les prestations ou réalisations suivent.

De fait, il faudrait, idéalement, que les entreprises d'aide baignent dans un milieu propice et dans un riche terreau bibliothéconomique. Les programmes ponctuels de coopération pourront aller au plus urgent : prévoir la formation d'un spécialiste ou deux, d'un archiviste ou d'un spécialiste du traitement. Mais de telles initiatives se révéleront insuffisantes à long terme. Car les personnes formées seront probablement happées, à l'intérieur, par d'autres tâches que celles qu'on leur destinait ou, à l'extérieur, par de brillantes promotions. Il y a donc lieu de s'assurer que l'aide documentaire tombe dans un sol fertile et riche, aux potentialités quasi assurées et aux compétences multiples, nombreuses et pérennes.

Il faudra tenir compte d'une quatrième condition si l'on veut que l'aide soit bénéfique et qu'elle produise des

retombées réelles à une époque dominée par la technique : le contexte technologique local doit être en mesure d'assumer le rôle périphérique mais essentiel de communication. Dans les pays développés, on tient pour acquis que l'électricité est « de bonne qualité », qu'elle est disponible jour et nuit à longueur d'année, que les réseaux ne flancheront pas. Idem de la téléphonie, de la télécopie et des réseaux en général. On pourra négliger de tels facteurs et les juger superfétatoires et planifier une bibliothèque des plus traditionnelles, c'est-à-dire repliée sur elle-même, autarcique dans une certaine mesure et ne faisant fond que sur les imprimés en sa possession. Mais les citoyens ou les lecteurs du tiers monde ne souhaitent pas se satisfaire des pratiques surannées. Avec raison, ils veulent accéder aux techniques du jour et être en phase avec les lecteurs les plus choyés de la planète. Mais les programmes d'aide et leur réussite, si l'on veut aller au-delà des modèles et façons de faire traditionnels, devront pouvoir prendre appui sur des infrastructures modernes de production et de transport d'électricité et, également, de communication.

Enfin, la réussite de l'entreprise d'aide en matière documentaire sera également fonction d'un contexte global, communautaire et culturel. Les besoins et les exigences en matière de documentation ne font pas partie des besoins primaires ou essentiels (logis, nourriture, vêtement) de la population. Mais ils s'y ajoutent. En principe, les sociétés les plus susceptibles de profiter de l'aide bibliothéconomique seront celles qui connaissent déjà une activité éditoriale importante, un taux d'alphabétisation élevé, une soif quasi inextinguible de savoir et de connaissance. En somme, les programmes d'aide doivent arriver à point nommé dans des territoires réceptifs pour ne pas dire assoiffés de lecture et d'activités de recherche. Mais les pays qui ont besoin d'aide ne présentent pas toujours une fiche idéale.

On pourrait raffiner et multiplier les préalables éventuellement souhaités ou exigés des pays bénéficiaires. On pour-

rait aussi sentir le besoin de les ordonner et d'en évaluer le poids relatif. Mais ces exigences, qu'on peut présenter aux pays ou aux organismes appuyés financièrement ou autrement, ont leur contrepartie pour les bailleurs de fonds ou pour les organismes de coopération.

### Côté pays subventionnaires

L'aide internationale et son efficacité dépendent, pour une bonne part, des principes et de la philosophie des pays donateurs et des organismes de coopération. L'apport ou la réalité des donateurs est essentielle, cela va de soi, mais la vision, l'état d'esprit et les objectifs des donateurs importent tout autant.

Comme on s'y attend et comme on l'a souligné à satiété, les motifs derrière la décision d'offrir son aide à un pays en développement ne sont jamais désintéressés. À l'arrière-plan des programmes d'aide, on pourrait toujours identifier des raisons basement mercantiles ou un désir de coiffer un autre pays dans la course à l'influence internationale, à la constitution d'un réseau d'affidés, sinon de *béni-oui-oui*. De tels objectifs s'expliquent et il n'y a pas lieu de s'en offusquer ou de s'en scandaliser. Les relations internationales sont faites de ces conflits et de cette concurrence latente et souterraine.

Mais il faut constater qu'un tel contexte contribue à masquer et à diluer les raisons et les buts visés par ceux qui posent leur candidature à un programme d'aide. Sollicite-t-on un appui pécuniaire et logistique pour mettre sur pied une bibliothèque ou un réseau de centres spécialisés en administration publique ? Un pays sans fonction publique mais comptant d'abondants revenus fiscaux pourrait remporter la course face à des concurrents plus sérieux et mieux préparés, plus à l'écoute des correspondants demandeurs. Dès lors, on peut s'attendre à ce que le souhait exprimé au départ ne se réalise pas ou qu'il débouche sur des résultats mitigés ou bancroches.

Le succès d'un programme de coopération suppose que les objectifs de la partie aidante soient en phase avec ceux de la partie aidée, et vice-versa, et qu'on s'entende sur les objectifs poursuivis de conserve.

Le pays donateur devra aussi faire preuve de détachement ou même de renoncement – si l'on peut exiger cela d'un pays ou d'un État. Souvent, l'aide offerte mène à l'exportation de ses produits industrialisés et de ses services<sup>12</sup>. Or, très souvent des machines et des appareils – des ascenseurs, des photocopieuses – sont expédiés fort loin de leur territoire principal. Là, au diable vauvert, les pièces de rechange sont rares et les techniciens susceptibles de les réparer sont l'exception. La solution la plus logique aurait consisté à fournir des appareils déjà connus, familiers et distribués dans le milieu mais peut-être fabriqués dans un pays étranger et, de surcroît, concurrent de l'expéditeur de l'aide sur le terrain de l'influence internationale.

Dans un domaine à peu près semblable, voisin même, on pourra exiger des organismes subventionnaires qu'ils ne profitent pas de l'ouverture consécutive à l'accord de coopération pour se défausser de matériel démodé, de rossignols, de collections disparates ou inadaptées aux besoins locaux. Une vieille machine à écrire pourra peut-être servir quelques années ou quelques mois supplémentaires. Un modèle ancien d'ordinateur sera peut-être utile et pourra combler des besoins précis et limités. Mais les bris ou pannes exigeront des efforts hors de portée des employés, les pièces de rechange manqueront et il peut arriver qu'on n'ait même pas les outils idoines pour les réparer.

Si l'on pense donc de livres, il faudra que les titres acheminés dans les pvd soient une réponse à des besoins réels : il ne sera pas rentable de faire don de ses vieux manuels scolaires, des monographies de village ou de répertoires généalogiques. Au contraire, de tels dons obéreront les crédits de la bibliothèque et phagocyteront des locaux exigus ou rares. Bref,

avant d'expédier à grands frais des titres discutables ou des appareils vieillots, bien expliquer les choses et bien s'entendre sur leurs caractéristiques, leurs qualités et leurs faiblesses. Le succès de l'aide en dépendra peut-être.

Le pays donateur devra aussi faire preuve de flexibilité et de largeur de vue. Il est facile de céder à l'égoïsme et de poser comme principe que tout doit fonctionner à l'étranger comme chez soi, que les visites de la parentèle au bureau doivent être interdites ou découragées, que les pauses café doivent être chronométrées, qu'on n'a pas à tenir compte des obligations envers la famille élargie ou patriarcale.

Dans un autre ordre d'idées, on peut souhaiter obtenir des rapports circonstanciés et chiffrés des activités et réalisations. Sur le terrain, les coopérateurs doivent aussi faire leur effort et s'efforcer de comprendre le contexte culturel, les habitudes de vie, les difficultés de transport, la faiblesse des services de santé, etc. Les communications et les contacts nombreux, faciles et chaleureux avec les nationaux font partie des conditions essentielles au succès des missions. L'apport ou le transfert du savoir-faire des documentalistes ou bibliothécaires des pays développés se fera bien, progressivement et peut-être lentement, si le courant passe. Le coopérateur doit comprendre le milieu d'intervention, en apprécier les charmes, et en même temps agir de sorte que son influence et son enseignement laissent des marques permanentes si possible.

Un autre préalable, lequel pourrait découler du précédent, serait que le « missionnaire » bibliothéconomique soit conscient des besoins du milieu et des potentialités locales. Les pvd n'ont pas uniquement à importer les données statistiques européennes ou nord-américaines, à acheter les journaux publiés à Paris, Londres ou Washington et à consulter les index internationaux. Les populations et les territoires en développement secrètent leur propre histoire, nationale ou locale. Leur vie politique, économique, sociale et culturelle doit être prise en compte et

être « traitée » de manière à ce que citoyens et chercheurs puissent retracer rétrospectivement chiffres, faits, incidents, scandales, catastrophes, victoires marquantes ou défaites creve-cœur. Les vrais bibliothécaires coopérateurs s'efforceront de révéler à leurs homologues du Sud la valeur de ce qui se trouve dans leur cour arrière ou dans leurs dépôts d'archives, dans leurs journaux et dans leurs publications parlementaires ou gouvernementales. L'organisation de ces corpus, leur indexation, leur conservation devraient faire partie des priorités et des missions de base. Si les bibliothécaires globe-trotters parviennent à convaincre le tiers monde d'entreprendre de tels travaux, ils pourront être satisfaits de leurs interventions.

## Conclusion

Les responsabilités qui reviennent tant aux pays subventionnaires qu'aux pays bénéficiaires dans les entreprises d'aide documentaire sont le fait, à part inégale, des deux parties. Il serait sans doute préférable d'affirmer que l'effort principal doit venir du milieu aidé<sup>13</sup> et c'est, à n'en pas douter, la condition essentielle des réussites. Comme le veut une belle citation : « No hay desarrollo sino a partir de su propio rollo »<sup>14</sup>.

Les programmes d'aide, si importants soient-ils, échoueront lamentablement si les premiers intéressés, les pays et les bibliothèques du tiers monde, hésitent ou échouent, s'ils présentent des besoins plus ou moins réels, s'ils comptent sur des programmes permanents d'aide, s'ils ne sont pas prêts à prendre la relève le moment venu. Les programmes d'aide peuvent devenir un tonneau des Danaïdes<sup>15</sup>.

Pour leur part, les pays subventionnaires doivent faire preuve d'esprit critique et de réalisme, ne pas offrir des établissements qui deviendront des éléphants blancs ou des gouffres financiers pour les pays bénéficiaires, ne pas exporter des casse-tête techniques ou des appareils dépassés. Ils devraient avant tout, par une maïeutique adaptée,

convaincre leurs homologues que le développement documentaire de leurs pays se fera avant tout grâce à l'effort local et que l'aide internationale ou bilatérale ne peut être qu'un coup de pouce ou un signe d'encouragement.

On pourrait ajouter d'autres conditions susceptibles de favoriser le succès des projets de coopération même si elles ne sont pas des martingales : que pays subventionnaires et pays aidés parlent des langues communes et partagent des cultures semblables, qu'ils soient de poids et de taille à peu près identiques<sup>16</sup>, qu'ils ne soient pas trop éloignés les uns des autres, etc.

## Notes

1. Même si le British Council a commencé à s'intéresser au secteur en 1934. Du côté américain, des bibliothécaires ont servi au sein du Peace Corps à partir de 1961. Les dons de volumes aux bibliothèques des pays moins bien nantis ont commencé un peu avant la Seconde Guerre mondiale (L.R. Sussman, « International book donation programs », *Encyclopedia of library and information science*, vol. 38, 1985, p. 237).

2. Malheureusement, on ne semble pas avoir présenté de vue d'ensemble de l'aide bibliothéconomique internationale. Même les encyclopédies récentes des sciences de l'information s'en tiennent à des présentations parcelaires et analytiques. Des coopérateurs présentent leur expériences à l'occasion de congrès professionnels (voir sous « Coopération internationale », dans *Index des actes des congrès de l'Asted, 1974-1993* / préparé par Jean-Rémi Brault; Montréal : les Éditions de l'Asted, 1994; 83 p.).

3. L'organisme publie un rapport annuel depuis 1990. Le dernier, semble-t-il, porterait sur l'année 1999. Madame Suzanne Richer avait présenté le programme peu après sa mise sur pied (« La Banque internationale d'information sur les États francophones », *Documentation*

et bibliothèques, vol. 33, no 3, juillet-septembre 1987, p. 87-90.) et, également dans les *Actes du congrès de l'Asted* de 1987 (Montréal : l'Asted, 1988?), p. 105-109).

4. F.G. Barbier-Wiesser, «Le programme AIPLF-Pardoc...», *Documentation et bibliothèques*, vol. 41, no 4, octobre-décembre 1995, p. 235-239. Jean-Antoine Milogo a prononcé une conférence à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale en 2002, conférence présente sur le présentoir électronique de la Bibliothèque ([www.assnat.qc.ca](http://www.assnat.qc.ca)). De plus, on trouvera périodiquement dans les livraisons de Parlement et francophonie des rapports sur le programme.

5. On trouvera des données sur le programme à l'adresse électronique suivante : <http://www.francophonie.org/apf/Noria.htm>.

6. Voir Philippe Sauvageau, « Les centres de lecture et d'animation culturelle ont 15 ans », *Documentation et bibliothèques*, vol. 47, no 3, juillet-septembre 2001, p. 109-116.

7. À titre d'exemple, on pourra parcourir le texte présent sur le présentoir électronique de l'Assemblée des parlementaires de la Francophonie et portant sur le programme Pardoc en vigueur de 1992 à 2001 : on y trouve avant tout les objectifs de départ et les activités mais fort peu de données sur les résultats ou sur l'état de la situation en regard des objectifs visés.

8. Le thème a déjà été abordé par l'auteur dans un article plus ample et dans le contexte des bibliothèques d'assemblée : « L'aide aux bibliothèques parlementaires », *Parlements et francophonie*, nos 101-104, 2e semestre 1996-1er semestre 1997, p. 59-73.

9. Par exemple, *Répertoire de la coopération internationale à l'usage des bibliothèques*, 1996 / Fédération française de coopération entre bibliothèques. Paris : 1996. 117 p.

10. L'ex-députée Simone Signori a écrit à propos de la formation des collections de publications gouvernementales des bibliothèques d'assemblée : « En la matière, l'aide internationale a peu de prise et l'initiative de la constitution de cette collection revient ou devrait revenir en totalité au parlement local ou national » « L'impact des autoroutes sur les programmes de coopération de l'APF », *Bulletin de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale*, vol. 29, no 3-4, octobre 2000, p. 7.

11. « ... le financement extérieur du développement durable ne peut jouer qu'un rôle complémentaire par rapport aux ressources internes » (Christian Comélieu, dans *La lettre du Forum de Delphes*, juin, juillet, août 2003, p. 2).

12. Somme toute, comme Pierre Bauby le dit à propos des entreprises européennes : elles « sont disponibles pour relever le défi de la pauvreté si tant est qu'existe un cadre réglementaire... leur assurant ... un retour sur investissements suffisants » (*La Lettre du Forum...*, p. 1).

13. On a écrit, en pensant aux bibliothèques africaines : « Ideas must come from those receiving services, not those providing them and the impetus for change must be spurred on by library supporters... » (Betty A. Marton, *Revitalizing African libraries : the challenge of a quiet crisis* (New York : Carnegie, 2000, p. 7).

14. « Il n'y a de développement que l'autodéveloppement » (citation tirée de Jacques Gélinas, *Et si le tiers monde s'autofinçait...*, Les Éditions écosociété, 1994, p. 218).

15. Et il faudra recommencer l'exercice : « During independence, libraries enjoyed strong donor support and were planned with considerable idealism and enthusiasm, but little remains of the investments made at that time... Although international organizations have continued to fund libraries, investments made over the last quarter century by donor organisations have shown little return » (Ibid, p. 2).

16. Un bibliothécaire britannique a déjà souligné la difficulté pour le Congrès et sa bibliothèque de bien comprendre les besoins des bibliothèques parlementaires d'assemblées moins importantes : « While the US Congress has been active and generous in offering assistance, the scale of its own information and research operations is remote from the reality of the former communist states... » (Richard Ware, « Developments in the parliamentary libraries of Eastern Europe : a view from Westminster », dans *Government and parliament ; information issues in the 1990s* / Russell L. Cope; Sydney : School of information, library and archive studies, 1995, p. 232).



**Vous avez envie de réagir  
après la lecture  
d'un article de la revue ?**

La rubrique «Boîte aux lettres» est conçue spécialement pour vous.

Toute personne désireuse d'apporter son point de vue, ses réflexions ou ses commentaires peut les expédier par courrier, au 353, rue St-Nicolas, bureau 103, Montréal (Québec), H2Y 2P1, par télécopie: (514) 845-1618 ou par courriel: [info@cbpq.qc.ca](mailto:info@cbpq.qc.ca) à l'intention du Comité de rédaction, au secrétariat de la CBPQ.



## *Bases de données sur Internet*

Par l'intermédiaire d'Internet, EBSCOhost vous donne accès à de l'information provenant du monde entier. Nos bases de données sont façonnées pour les chercheurs de tous niveaux et de toutes disciplines. Elles fournissent des textes complets, des index et des résumés de millions d'articles. Des magazines, bien sûr, mais également des journaux, des livres de référence et des brochures.

- Plus de 70 bases sur différents sujets.
- Mise-à-jour constante.
- Recherche plein texte.
- Accès illimité sur le campus (adresse IP) et hors campus (par mot de passe).
- Statistiques d'utilisation du produit (via EBSCOadmin).
- Graphiques, tableaux et photos.
- Note informant l'utilisateur si le titre est disponible en format papier à la bibliothèque.

Parce qu'EBSCOhost™ porte le nom d'EBSCO, vous avez la garantie que vous recevrez le service de qualité auquel vous êtes habitué.

EBSCO Canada Ltée, une équipe branchée pour un service performant!

**EBSCO**  
CANADA Ltée.

Membres du groupe EBSCO Information Service.

2, Boul Desaulniers, suite 660 • St-Lambert, Québec • J4P 1L2  
(450) 672-5878 / 1-800-361-7322

# Bibliothèque et volontaire en Afrique du Sud : mise en place d'une bibliothèque scolaire en milieu rural

**Alexandre Delage**

Assistant d'enseignement  
Haute Ecole de Gestion de Genève  
Département d'information documentaire  
alexandre.delage@heg.ge.ch

Au cours de l'été 2002, le programme *Inform the World* de la *World Library Partnership*, une Organisation non-gouvernementale, permettait à des professionnels de l'information de tout pays de se rendre dans les régions rurales d'Afrique du Sud afin d'y contribuer à la mise sur pied de bibliothèques. Une expérience d'un mois en tant que bibliothécaire dans une école secondaire de la province du Kwazulu-Natal.

En 1952, le démographe Alfred Sauvy évoque pour la première fois l'existence d'un *tiers monde*<sup>1</sup>. Celui-ci représenterait l'ensemble des états non alignés avec les deux grands blocs de l'époque – l'Est et l'Ouest – et serait le résultat d'une analogie avec le tiers état de la France de l'Ancien Régime. La notion de Tiers-Monde a bien changé depuis : on a laissé de côté sa facette politique pour ne plus évoquer « que » les pays en voie de développement. Ainsi le Tiers-Monde constitue dorénavant le terrain de prédilection de ce qu'il est convenu d'appeler la « coopération internationale ».

Si, au départ, la coopération internationale a surtout pris la forme d'une aide publique au développement, elle fait place depuis quelques années à de nombreuses initiatives et programmes de coopération qui, dans des secteurs variés, tentent de venir en aide aux états du Tiers-Monde. Les axes de coopération privilégiés sont les suivants : santé, agriculture, éducation, environnement et technologies de l'information et de la communication (TIC). Le programme *Inform the World* (ITW) de la *World Library Partnership*<sup>2</sup> (WLP) s'inscrit dans le cadre de ces initiatives.

Le programme *Inform the World* permet à des bibliothécaires et des étudiants en sciences de l'information de se rendre sur le terrain afin d'apporter une aide concrète aux collègues qui travaillent dans des pays en développement. La WLP est une organisation sans but lucratif dédiée à la promotion de l'ins-truction, de l'éducation et de l'accès à

l'information. Les objectifs du programme visent essentiellement, d'une part, à développer et à améliorer les structures déjà présentes et, d'autre part, à former du personnel.

L'année dernière (2002), par l'entremise de son programme ITW, l'organisme proposait un séjour en Afrique du Sud et au Honduras. Pendant un mois, soit du 15 juillet au 15 août 2002, le programme a entre autres permis à une vingtaine de volontaires de se diriger vers certaines zones rurales d'Afrique du Sud pour œuvrer au développement des bibliothèques. Deux provinces sud-africaines ont été ciblées pour recevoir l'aide des volontaires : le Limpopo (au nord) ainsi que le Kwazulu-Natal (à l'est). Ces deux provinces, dont les populations sont majoritairement rurales, ont été quelque peu « oubliées » sous le régime politique de l'apartheid. Cependant, les nouvelles instances politiques semblent avoir à cœur le développement de ces régions et investissent maintenant dans l'amélioration des services dispensés aux citoyens, notamment en ce qui a trait aux infrastructures culturelles (écoles, bibliothèques, Multi-purpose Community Centers, etc.).

## Sur place

Après une courte séance de formation à Pretoria, la capitale politique de l'Afrique du Sud, j'ai été choisi pour travailler dans la province du Kwazulu-Natal (KZN), plus précisément dans le village de Mbazwana. Ce village est au centre d'un projet de développement du

---

*"Librarian and volunteer in South Africa: Setting up a school library in a rural environment"*

*During the summer of 2002, the Inform the World program of World Library Partnership, a non-governmental organization, permitted information specialists from many different countries to travel to rural areas of South Africa in order to contribute to the setting up of libraries. As a librarian, I had the opportunity to spend one month working in a high school library in the province of Kwazulu-Natal.*

gouvernement sud-africain (*Maputo Development Corridor Spatial Development Initiative*) visant à contrer la pauvreté et à remédier aux iniquités dans la répartition des services aux citoyens. Nous étions deux volontaires par site ; pour ma part, j'ai été jumelé avec une catalogueuse états-unienne du nom de Vivianne Bordeaux. Nos objectifs étaient de mettre en place une bibliothèque dans une école secondaire, de vendre l'idée aux étudiants et aux professeurs ainsi que de voir à laisser suffisamment de documentation pour que notre œuvre perdure.

À notre arrivée, nous nous sommes présentés devant le roi de la région et son conseil. Tout a été mis en œuvre pour nous faire sentir que notre présence était souhaitée et même appréciée. Ensuite, nous avons pu effectuer une visite du village et, à cette occasion, avoir un aperçu de notre école. Nous étions logés « chez l'habitant », plus précisément chez Monsieur et Madame Nsele. Lui travaillait pour le département de l'éducation de la région tandis qu'elle était la directrice de l'école où nous allions travailler.

### ■ Situation à notre arrivée

Lors de notre première visite dans le local qui allait devenir la bibliothèque, nous avons découvert une pièce relativement sombre – parce que sans électricité – avec des rouleaux de fils de fer barbelés dans un coin et que côtoyaient des planches et du bois empilés. On y trouvait aussi une dizaine d'armoires de rangement ainsi que deux rayonnages récemment construits par des étudiants. Ce dernier détail nous a confirmé le réel désir des responsables de doter leur école d'un atout supplémentaire pour leurs étudiants. L'ensemble des livres que possède l'école et qui devait constituer notre fonds de départ se trouvaient déjà sur le rayonnage : Il s'agissait à 90% de matériel didactique comme des manuels scolaires et des livres d'exercices. De plus, nous avons trouvé une petite collection de romans en anglais, en zoulou et en afrikaans. Quant aux armoires, elles étaient utilisées par des professeurs pour

Tableau 1 : Profil de l'environnement de travail

Lieu de travail : <b>École secondaire Moses Zikhali</b>
Nombre d'étudiants : <b>492</b>
Nombre de professeurs : <b>13</b>
Domaines d'enseignements : <b>8</b>
Directrice : <b>Mme Mildred Nsele</b>
Enseignante-bibliothécaire : <b>Mme Pinky Ndlazi</b>

ranger leur matériel de cours et leurs copies d'examens.

### ■ Première semaine

Première bonne surprise : nous avons constaté que l'école avait déjà mis sur pied un comité de bibliothèque. Ce dernier était composé de la directrice, de la future enseignante-bibliothécaire, d'une représentante des étudiants, de deux professeurs ainsi que d'un membre du comité parental de l'école. Encore une fois, la motivation de nos hôtes était au rendez-vous. Ce comité allait être responsable d'assurer la pérennité de la gestion de la bibliothèque ainsi que de motiver les étudiants et les enseignants à « adopter » cette nouvelle ressource.

Suite à une rencontre avec les responsables, nous avons mis sur pied le programme qui allait nous permettre de couvrir, en trois semaines, les bases du développement d'une petite bibliothèque. Ce programme comprenait deux grands axes : l'organisation de la bibliothèque à proprement parler et la formation du personnel et des étudiants.

#### Axe 1 : Organisation de la bibliothèque

Pour ce premier axe, nous avons centré nos efforts sur trois domaines particuliers : la circulation, l'acquisition et le catalogage. Chaque domaine était lui-même subdivisé en tâches. La section « circulation » comprenait à la fois le prêt et le retour des documents, mais aussi l'organisation physique du local, la signalétique et le choix d'un système de classification. La section « acquisition » comprenait une introduction,

pour les responsables, à ce qu'est une politique de développement des collections ainsi que la constitution d'une telle politique. Finalement, la section « catalogage » contenait toutes les activités liées au traitement des documents présents et à venir.

#### Axe 2 : Formation du personnel et des étudiants

Afin d'intégrer nos hôtes au maximum dans le projet, nous avons choisi d'effectuer de petits ateliers « obligatoires et extrêmement importants » pour les membres du comité de la bibliothèque et les professeurs. Des visites dans toutes les classes ont aussi été prévues afin de présenter la bibliothèque aux étudiants ainsi que les diverses ressources qu'ils peuvent y trouver.

Une fois notre plan d'action bien établi, nous nous sommes réparti les tâches. J'entrepris de m'occuper de l'organisation physique du local : les éléments n'ayant pas leur place dans une bibliothèque scolaire ont été déménagés, les armoires réquisitionnées et vidées, les rayonnages repositionnés pour que la pièce bénéficie au maximum de la lumière naturelle. Pendant ce temps, Vivianne évaluait l'état du fonds documentaire dont nous disposions et commençait à dresser un registre d'entrées. Ce dernier allait aussi servir de liste d'inventaire.

Un jour, la directrice est venue nous voir avec des affiches trouvées dans son bureau en nous demandant si elles pouvaient nous être utiles... Il s'agissait de la classification complète de Dewey

(CDD) à l'attention des enfants, à raison d'une classe de la CDD par affiche. Nous les avons immédiatement installées sur les poutres du plafond. En quelques jours, le local a été transformé et commençait à ressembler à une petite bibliothèque.

Vers le milieu de la semaine, nous avons aussi été confronté à un nouvel élément : une panne d'électricité. Elle n'influença pas du tout notre travail durant la journée, mais elle nous obligea, le soir, à nous éclairer aux chandelles ainsi qu'à cuisiner sur le feu... Nous avons alors pris l'habitude de nous regrouper le soir chez une voisine qui avait toujours l'électricité pour regarder les « soaps » et discuter. Fait intéressant à propos de cette panne d'électricité : il semblerait qu'un homme soit payé spécialement pour remettre le courant en marche lorsqu'une telle panne se produit. Il arrive cependant qu'il manque d'argent

et coupe volontairement le courant afin qu'on l'appelle pour qu'il puisse faire son boulot... Mystère.

Le vendredi était la journée de la première formation dispensée aux membres du comité de la bibliothèque. Il s'agissait d'une formation sur le traitement des documents et sur les types de documents présents dans la bibliothèque. Nous avons porté une attention spéciale à la création de pochettes et de fiches de circulation ainsi que sur ce qu'implique le traitement documentaire.

### ■ Deuxième semaine

Notre programme suivi son train. Fidèle à notre division des tâches, je m'occupais principalement des éléments liés à la circulation alors que Vivianne travaillait aux volets « acquisition » et « catalogage ». L'organisation physique de la bibliothèque étant maintenant terminée,

je me suis consacré à l'élaboration d'outils nécessaires au fonctionnement du service de prêt comme des pochettes, des fiches de prêt et un système de classement maison pour déterminer quels étaient les ouvrages devant revenir chaque jour dans la bibliothèque. Nous avons aussi pris possession des armoires de rangement dans lesquelles nous rangeons le matériel didactique à raison d'une matière enseignée<sup>3</sup> (comptabilité, zoulou, anglais, économie, économie d'affaires, mathématiques-sciences de la nature, technologie et formation personnelle) par armoire.

Tel que mentionné précédemment, nous souhaitions offrir des formations ciblées au plus grand nombre de personnes. Les quatre groupes visés étaient : les membres du comité de bibliothèque, les professeurs, les étudiants et l'enseignante-bibliothécaire. Les deux premiers groupes devaient recevoir une formation similaire. Durant cette deuxième semaine, nous avons donc offert aux membres du comité de bibliothèque la seconde partie de leur formation sur le traitement documentaire en nous attardant sur la cotation selon la CDD, le prêt et la préparation matérielle des documents. Les mêmes deux ateliers ont été donnés aux enseignants durant la semaine, en plus d'un exposé sur l'utilisation possible de la bibliothèque dans le cadre de leur cursus, alors que nous approfondissions l'utilisation de la CDD avec l'enseignante-bibliothécaire. Les visites dans l'ensemble des classes ont été organisées conjointement avec les enseignants et prévues pour la semaine suivante. Elles avaient pour objectif de familiariser les étudiants aux différents types de documents qu'il serait possible de retrouver à la bibliothèque, de leur expliquer les différentes parties d'un livre et comment y trouver de l'information et, finalement, de leur vendre l'idée de la bibliothèque.

Nous avons reçu deux visites durant cette semaine. La première était celle du directeur de l'école voisine. Notre directrice lui a montré avec une fierté non dissimulée le travail accompli et nous lui avons proposé de faire une brève visite à

Tableau 2 : Programme des trois semaines

<b>Circulation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation physique du local</li> <li>- Signalétique</li> <li>- Classification Décimale de Dewey</li> <li>- Qui fait quoi ?</li> </ul> </li> <li>• Prêts               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils</li> <li>- Procédures</li> </ul> </li> <li>• Retours               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Outils</li> <li>- Procédures</li> </ul> </li> <li>• Formation               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formation des utilisateurs</li> <li>- Sensibilisation du corps enseignant</li> </ul> </li> </ul>
<b>Acquisition</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Développement de collection               <ul style="list-style-type: none"> <li>- Étude des besoins et du curriculum</li> <li>- Établissement d'une politique</li> </ul> </li> </ul>
<b>Catalogage</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Registre d'entrées</li> <li>• Traitement</li> <li>• Création d'outils</li> </ul>

son école pour lui donner quelques conseils, proposition qu'il a acceptée avec empressement. La seconde visite était celle du Dr. Bongani Khumalo, un politicien bien connu de la région.

### ■ Troisième semaine

Cette semaine a été dédiée à la formation des utilisateurs. Nous avons aussi participé à un atelier en compagnie de nos collègues sud-africains. Cet atelier était offert par *Umsinsi Presiv's*, une maison d'édition sud-africaine spécialisée dans la publication d'ouvrages écrits par des jeunes et, au cours de celui-ci, nous nous sommes exercés à l'écriture automatique<sup>5</sup>. *Umsinsi Press* offre aux auteurs de la meilleure histoire la possibilité de voir cette dernière publiée par leurs soins. La publication est couronnée d'un lancement dans le village des gagnants. Le lendemain, nous avons repris cette activité dans notre école afin de permettre à nos étudiants d'exploiter toute leur imagination tout en leur offrant la chance de voir leur talent récompensé.

Nous avons aussi effectué notre premier prêt lors de notre dernière journée sur place! Toute bonne chose ayant une fin, nous sommes repartis vers Pretoria en compagnie de nos hôtes afin d'y effectuer un bilan de notre séjour. C'était aussi l'occasion de découvrir ce que les autres équipes de volontaires avaient accomplis durant les trois dernières semaines. Un Salon du Livre, regroupant exclusivement des maisons d'édition sud-africaines, avait été organisé par la WLP. Lors de ce salon, plus de 1350 livres de tous genres ont été achetés pour nos bibliothèques. Ce sont nos hôtes qui ont choisi la plupart des livres en respectant les politiques de développement de collection mises en place dans les diverses bibliothèques.

### ■ Bilan de notre séjour

Mon séjour dans le village de Mbazwana a été très enrichissant à plusieurs niveaux, tant professionnels que personnels. Professionnellement, j'ai découvert

un environnement de travail qui nous force à découvrir une nouvelle manière de faire les choses, à retourner aux bases de notre métier, là où les qualités humaines priment. Participer à la construction d'une bibliothèque dans un milieu où les ressources sont présentes en quantité limitée, tant pour la mise en place que pour le maintien à long terme, n'est pas si facile : on doit faire appel aux techniques bibliothéconomiques « traditionnelles » tout en imaginant des outils simples nous permettant d'atteindre nos objectifs. De plus, le besoin en ressources de ce type est grand dans la région de Mbazwana. En témoigne le fait que notre petite bibliothèque est la seule du village... Cependant, la visite et l'enthousiasme du directeur de l'école primaire me permettent de croire qu'elle ne sera plus la seule pour longtemps.

Sur le plan personnel, j'ai fait la découverte du « temps africain ». Je m'explique : lorsque je suis arrivé pour la première fois à l'école secondaire Moses Zikhali et que j'ai constaté l'ampleur de la tâche qui était devant nous, ma première réaction a été de me retrousser les manches et de foncer pour tenter d'accomplir un maximum de choses dans le court laps de temps qui m'était imparti. J'ai rapidement été confronté à un mouvement de ralentissement dans l'accomplissement des tâches. Je voyais déjà les échéances arriver sans que le travail soit accompli. Je ne comprenais pas comment ni pourquoi les choses n'avançaient pas plus rapidement.

Un exemple parlant de cela : notre transport de Pretoria vers nos lieux de travail s'est effectué par autobus et le trajet devait durer neuf heures ; nous en avons mis vingt. J'ai mis du temps à comprendre que la perception des choses là-bas était radicalement différente de la mienne. Autre exemple frappant : un jour, nous avons rendez-vous à une certaine heure pour la présentation officielle avec le roi de la région ; alors que je m'inquiétais du fait que nous allions être en retard, on m'a répondu : de toute façon, la réunion commencera lorsque tout le monde sera là. Nous sommes donc partis de la maison à l'heure à

laquelle la réunion devait commencer pour arriver finalement à la salle au même moment que tout le monde et à l'heure à laquelle la réunion a effectivement commencé. Vivre le moment présent, je crois que ça s'appelle...

Donc, malgré le manque de ressources et les différences culturelles, nous avons réussi à mettre sur pied une bibliothèque fonctionnelle possédant un catalogue, un système de prêt, une politique de développement, une enseignante-bibliothécaire extrêmement motivée et un public avide de connaissances. Mission accomplie.

### ■ Notes

1. Sauvy, A. 1952. « Trois mondes, une planète », *L'Observateur*, no.118, 14 août, p.14.
2. World Library Partnership. 2003. [<http://worldlibraries.org/>]
3. Le système scolaire sud-africain est très proche du système scolaire britannique traditionnel : sept années d'école primaire suivies de cinq années de secondaire. Les matières enseignées sont académiques mais comportent aussi un volet orienté vers la vie active.
4. Umsinsi Press. 2003. [<http://www.umsinsi.com/>]
5. La maison d'édition Umsinsi Press publie exclusivement des ouvrages écrits selon les principes de l'écriture automatique.

# Une expérience en coopération en Équateur

**Valérie Comte**

Bibliothécaire professionnelle  
valou\_comte@yahoo.ca

L'auteure parle de sa récente expérience en Équateur en Amérique du Sud à l'occasion d'un stage d'initiation en coopération internationale. De la préparation quelques mois avant le départ jusqu'au retour au Québec, l'auteure partage ses activités, ses découvertes et ses sentiments. Les questions plus techniques touchant au stage sont également abordées.

L'été dernier, plusieurs centaines de jeunes québécois sont partis dans différents pays du sud pour un stage d'initiation en coopération internationale du programme Québec sans frontières. Parmi ces jeunes, il y avait un groupe de spécialistes en sciences de l'information et en communication. Ainsi, trois bibliothécaires, deux étudiantes au certificat en archivistique, une étudiante en science politique et un journaliste se sont envolés pour Quito, en Équateur, le 16 mai dernier.

## ■ Québec sans frontières

Québec sans frontières (QSF) est un programme du Secrétariat à l'aide internationale du Québec (SAIQ) du Ministère des relations internationales. Il existe plusieurs volets au sein de ce programme, dont celui qui permet à différents organismes de coopération internationale du Québec d'envoyer des groupes de jeunes stagiaires à l'étranger afin qu'ils participent à des projets avec les partenaires du Sud. Le but de ces stages est de permettre aux jeunes de s'initier à la coopération internationale et de vivre une expérience humaine et professionnelle enrichissante.

## ■ Développement et Paix

Développement et Paix est l'un de ces organismes de coopération internationale. En bref, il offre son appui, surtout financier et politique, aux popu-

lations des pays du Sud, et cherche à promouvoir plusieurs valeurs telles que la justice sociale, l'égalité et le respect des droits humains.

Pour la première fois cette année, cet organisme participait au programme QSF. Il avait présenté quatre projets pour l'été 2003, dont un spécialisé en sciences de l'information et en communication. Pour les stages spécialisés, les organismes doivent s'associer à un département universitaire du domaine concerné. Ainsi l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal fut-elle impliquée dans ce projet, surtout dans le processus de recrutement des stagiaires.

## ■ La formation pré-départ

Pour préparer notre stage, nous avons participé à six fins de semaine de formation, de novembre à avril. Au cours de ces dernières, nous avons participé à plusieurs activités visant à nous familiariser avec les sujets suivants : l'organisme Développement et Paix, la collecte de fonds, les différents acteurs dans le développement international, la santé et la prévention, la mondialisation, la situation du pays d'accueil, une analyse sociale, le genre et le développement (le rapport entre les deux sexes dans le développement et la place de la femme), les mouvements sociaux québécois et, finalement, le choc culturel. Nous n'avons pas suivi de formation portant sur nos tâches et nos rôles auprès du partenaire lui-même.

### "A collaborative project in Ecuador"

*The author talks about her recent participation in a training programme in international cooperation in Ecuador, South America. From her departure preparations to her return to Quebec, she shares her activities, discoveries and feelings as well as some more technical aspects of her training.*

Nous avons également suivi une session qui visait à mieux nous connaître et qui fut très enrichissante pour chacun d'entre nous.

Le plus difficile pendant tous ces mois avant le départ fut de réussir à concilier les études (j'étais en deuxième année de maîtrise), le travail, les formations, la levée de fonds et mes autres activités. Ce genre de stage demande du temps, et pour tous les étudiants qui y participent, cela occupe un emploi du temps très chargé.

## Le déroulement du stage en pays d'accueil

Nous avons donc atterri le vendredi 16 mai 2003 à Quito vers 22h00, heure locale. Et voilà, l'aventure commençait.

### ■ L'Équateur

Voici un très bref aperçu du pays où je me suis rendue. L'Équateur est un petit pays d'Amérique du Sud, situé sur la côte Pacifique et entouré du Pérou et de la Colombie. Sa superficie est de 283 461 km<sup>2</sup>, soit presque six fois moins que la superficie du Québec, et sa population avoisine les 13 millions d'habitants. Il y a trois régions géographiques : la sierra, qui désigne les hautes plaines de la cordillère des Andes, la côte et l'Amazonie. Quito, la ville où nous étions situés, est la capitale. L'espagnol est la langue officielle, mais on y parle également beaucoup d'autres langues traditionnelles comme le quechua et le shuar. On trouve en effet une grande variété de cultures en Équateur.

Le pays a vécu plusieurs années d'instabilité politique, et les dernières années ont été marquées par la pire crise économique qu'ait connue le pays. Comme dans plusieurs pays d'Amérique latine, il y a beaucoup de corruption au sein de l'État. En 2000, le gouvernement en place a procédé à la dollarisation, c'est-à-dire au passage de la monnaie locale, le « sucres », au dollar américain, et ce malgré l'opposition du peuple, ce qui a entraîné un coup d'État peu de temps après.

### ■ L'arrivée et la semaine d'orientation

Notre accompagnatrice, Catherine St-Germain, nous attendait à l'aéroport. Elle était arrivée quelques jours avant nous afin de préparer notre arrivée. C'est elle qui était chargée de la logistique et du budget et qui s'occupait de la coordination avec le partenaire, ALER. Pour les premiers jours, la « semaine d'orientation », nous sommes restés ensemble dans des chambres à deux pas de notre milieu de travail. Nous avons visité quelques organismes dont la CONAIE, une grande association des indigènes de l'Équateur, l'ALAI, l'agence latino-américaine d'information, ainsi que le CEDIME, le centre d'investigation des mouvements sociaux d'Équateur. Ce sont des organismes très importants impliqués dans la lutte pour la démocratisation et la justice sociale, politique et économique des populations d'Équateur dans certains cas, et de l'Amérique du Sud dans d'autres.

### ■ Ma famille d'accueil

Le mercredi, nous sommes partis chacun dans nos familles d'accueil. C'est ainsi que j'ai rencontré un « père » et une « mère » très sympathiques et deux petites « sœurs » charmantes et attachantes : Sharian, dix ans, et la seconde, Tamara, trois ans.

Les premières semaines, mon espagnol étant plutôt limité, les conversations avec ma famille l'ont été aussi. Souvent, cela coupe l'envie de discuter, mais je n'ai pas lâché. Vers la fin de mon séjour, mon espagnol s'était beaucoup amélioré. C'est en grande partie grâce à ma famille d'accueil que mon espagnol a évolué à ce point.

J'ai beaucoup appris au sein de ma famille d'accueil, autant sur la culture locale que sur la situation du pays. Mon stage n'aurait pas été le même si j'avais vécu dans un appartement, seule ou avec mon groupe. Ce fut, avec les activités de découverte du pays, la partie la plus enrichissante de mon stage.

### ■ Le milieu de travail et le projet

L'organisme partenaire qui nous a accueillis est l'Association latino-américaine d'éducation radiophonique, communément appelé par son acronyme, ALER. Il s'agit d'une association de radios communautaires qui agit à travers l'Amérique du Sud. Elle offre un soutien politique aux radios communautaires et promeut la démocratisation des communications sociales. Avec son satellite, elle permet aux radios communautaires à travers l'Amérique du Sud de communiquer entre elles et de créer des réseaux. Elle offre également différentes formations à ses membres, par exemple sur les nouvelles technologies de l'information, la gestion et le marketing, la création de programmes radiophoniques, etc. Elle produit également des bulletins de nouvelles six fois par jour qui sont diffusés par l'entremise de son satellite dans plusieurs radios membres à travers l'Amérique du Sud.

Le projet initial définissait les tâches suivantes : mise à jour des archives générales, mise à jour du centre de documentation, formation à l'Internet et à Windows, mise à jour du site Web et développement d'outils informatiques. Comme cela arrive souvent pour ce type de stage, les tâches se sont modifiées une fois sur place. L'une de nous a bel et bien travaillé sur la mise à jour du site Web, mais les autres tâches ont changé. Le journaliste a travaillé sur des dossiers spéciaux à la salle de presse. L'étudiante en science politique, ayant l'espagnol pour langue maternelle, a d'abord collaboré avec le réseau kichwa<sup>1</sup>, puis avec la salle de presse. Les trois autres et moi-même avons travaillé à la conception d'une base de données rassemblant toutes les données de travail de chacun des départements afin d'éviter que se crée un dédoublement de l'information. Pour faciliter les choses et réduire les coûts d'implantation de la base de données, nous avons décidé d'utiliser le programme Access, qui était déjà disponible sur la majorité des postes de travail. Cependant, aucune de nous ne le connaissait et

trouver un manuel en Équateur s'est avéré être une véritable expédition !

L'équipe d'ALER compte une quinzaine d'employés, tous très sympathiques. Dès le début, ils ont fait des efforts pour que nous soyons à l'aise et pour nous intégrer à l'équipe. Nous étions la première équipe de bénévole à se joindre à l'équipe, et nous espérons que ce ne sera pas la dernière. Toutefois, ils reçoivent souvent des collaborateurs spéciaux provenant d'autres pays d'Amérique du Sud.

La base de données était très importante pour les employés et ils en connaissaient l'utilité et les retombées positives sur leur travail : nous n'avons donc pas eu le problème de les en convaincre ! Ils voulaient tous nous aider le mieux possible et nous donner toutes les informations dont nous avons besoin. Par exemple, nous avons convoqué une réunion au tout début afin de savoir exactement ce qu'ils voulaient comme base de données, ce à quoi ils s'attendaient. Or, l'équipe entière était présente à cette réunion. J'ai aussi été étonnée de voir qu'ils avaient une idée très précise de ce dont ils avaient besoin, mais ne savaient pas concrètement si cela pouvait se faire ni comment ça devait se faire. Bref, nous avons reçu tout le soutien voulu de la part des gens de l'organisme.

En bout de ligne, nous avons présenté la base de données aux employés de l'équipe et ils étaient satisfaits du résultat. Les gens ont reçu une petite formation sur la recherche et l'entrée de données dans la base. Il ne leur restait plus qu'à mettre la base en réseau. Les techniciens sur place devraient s'en occuper, tout comme du maintien de la base. En ce qui concerne le site Web, il a été implanté au début de septembre : le stagiaire qui s'en est occupé est restée sur place un peu plus longtemps.

Petit détail qui a son importance : la pause café fut un moment privilégié pour instaurer un bon climat de travail entre les stagiaires et le personnel de l'organisme. En effet, tous les matins, il y avait une pause à 10h00 avec café et petits pains au cours de laquelle une règle devait être

respectée : ne pas parler pas du travail pendant la pause... Comme la plupart d'entre nous travaillions dans des bureaux séparés, cette pause était l'occasion de nous retrouver et d'établir une réelle relation avec le personnel. C'était un moment apprécié de tous.

### ■ Les réunions de groupe et les activités

Chaque semaine, une journée était réservée pour notre groupe. Les premières semaines, nous avons eu des réunions pour parler de ce que nous ressentions, pour savoir si tout allait bien, etc. Par la suite, ces journées ont été dédiées à la rencontre d'autres organismes situés à Quito.

Au cours du stage, on a organisé quelques activités pour nous permettre de découvrir un peu plus le pays, les gens et la culture. L'une d'entre elles consistait à aller passer une semaine dans une communauté à l'extérieur de Quito, tout près de la ville d'Otavalo, très célèbre pour son marché. Chacun était installé dans une famille au sein de laquelle nous avons participé aux tâches quotidiennes comme aller traire les vaches, aller cueillir du maïs, préparer les repas, etc.

Cela n'a pas été la seule activité, mais elle fut très enrichissante pour moi et pour le groupe en général : à Quito, nous avons le même confort qu'au Québec, ce qui n'était pas le cas à l'extérieur de la ville où, en général, même si on a accès à l'électricité et à l'eau courante, cette dernière n'est pas traitée, sans compter les toilettes qui sont parfois situées à l'extérieur de la maison...

À la fin du stage, nous sommes allés vivre quelques jours dans des communautés en Amazonie, ce qui nous a permis de découvrir une autre culture, différente de ce que nous avons vu dans la sierra.

### ■ L'argent et les conditions de vie

Évidemment, tout cela a coûté quelque chose, mais qu'en est-il exactement ?

Normalement, les coopérants reçoivent un salaire souvent considéré comme insuffisant pour vivre au Canada, mais qui peut représenter plus que ce que les gens ont dans le pays d'accueil. Dans notre cas, nous ne touchions aucun salaire. Les frais liés aux séjours étaient couverts par trois sources de financement : le SAIQ, l'organisme de coopération et la levée de fonds de chaque stagiaire, qui s'élevait à 700\$. Nous recevions une allocation journalière de six dollars canadiens prévue par le programme QSF tandis que la majorité des dépenses étaient couvertes par le programme, dépenses incluant les frais relatifs aux fins de semaine de formation pré-stage. Les vaccins, les billets d'avion et le transport sur place ont aussi été payés par le programme. Par ailleurs, nous étions logés et nourris. Les familles d'accueil recevaient environ cinq dollars américains par jour, ce qui représentait un peu plus que le salaire minimum en Équateur.

Selon notre accompagnatrice, c'était la première fois que des stagiaires QSF avaient droit à d'aussi bonnes conditions de vie. En effet, comme nous étions en ville, nous avons accès au même confort qu'ici, au Québec, ce qui n'est normalement pas le cas pour ce type de stage. Souvent, les conditions d'hygiène sont faibles et les stagiaires côtoient plus fréquemment la maladie et la pauvreté.

### ■ Le choc culturel

J'ai ressenti plusieurs petits chocs culturels en Équateur face à des situations auxquelles je ne m'attendais pas. Tout d'abord, les enfants dans la rue : presque tous les jours, nous croisons des enfants qui mendiaient et d'autres qui vendaient de la gomme à mâcher. Au début, je ne savais pas comment réagir lorsque deux ou trois enfants s'agrippaient presque à nous pour vendre ou demander de l'argent. Je n'avais jamais été confrontée à cela.

Puis, j'ai été très surprise de voir autant de ciment, de béton et de grillages. J'ai aussi été choquée de voir que les gens

étaient à la recherche d'une forme de reconnaissance sociale par l'appropriation de la culture américaine alors que depuis des dizaines d'années, les grandes compagnies américaines exploitent les ressources de leur pays, souvent sans égards pour l'environnement ou la population.

### Et l'accès à l'information dans tout ça ?

Le projet consistait principalement à donner un soutien à l'organisme, ALER. Je n'ai pas vraiment eu l'occasion d'étudier la situation des bibliothèques ni celui de l'accès à l'information. Mon expérience m'a toutefois donné quelques indices.

D'une part, au début de notre stage, nous nous sommes rendus sur l'un des deux sites de la bibliothèque nationale, située à Quito, afin de trouver de la documentation. Nous avons constaté qu'il y avait peu de livres et que le service était loin de ce que nous offrons dans nos bibliothèques ici : les rayons sont fermés et il n'existe aucun catalogue, pas plus imprimé qu'informatisé.

D'autre part, l'accès à l'Internet ne semble pas être universel. Dans les villes, on trouve des cafés Internet, mais l'accès est cher (un dollar américain l'heure) et seules les familles les plus aisées possèdent un ordinateur branché sur l'Internet. Nous pouvons donc supposer que l'accès à l'information par l'Internet dépend des moyens financiers des gens.

En conséquence, les deux plus grands vecteurs de l'information en Équateur sont la télévision et la radio. Cette dernière joue un rôle très important depuis quelques dizaines d'années, surtout les radios communautaires qui donnent voix aux gens et confèrent à l'information un aspect différent de ce qui est rendu par les grands médias privés. Les radios communautaires représentent également un médium important en ce qui a trait à l'éducation populaire.

### Pour finir

Le stage ne durait que 84 jours, ce qui est bien peu à mon avis. D'un autre côté, il s'agit d'un stage d'initiation en coopération internationale qui vise à nous donner un aperçu de ce qu'est la vie de coopérant et à nous aider à nous défaire de certaines idées préconçues.

La fin du stage est arrivée très vite. En fait, je commençais tout juste à être vraiment à l'aise dans la ville et à m'adapter. Mon espagnol était meilleur aussi, ce qui me permettait de découvrir plus de choses, de pouvoir m'intéresser davantage à ce qui se passait. La veille de notre départ, l'équipe d'ALER nous avait préparé une petite fête. Les employés étaient tous tristes de nous voir partir ; nous avons apporté un petit vent de fraîcheur dans leur milieu de travail.

Je recommande à tous ceux qui s'intéressent à ce type de stage de ne pas hésiter une seconde devant une telle occasion. Ce fut une expérience très

enrichissante pour moi comme pour tout le groupe. D'ailleurs elle n'est pas tout à fait terminée : je dois maintenant participer, avec mes collègues, à des activités de sensibilisation du public à la coopération.

### Note

1. Le réseau kichwa est un réseau de radios qui émettent en kichwa, une des langues indigènes.

### Références

2000. « République de l'Équateur », in *L'État du monde 2001*. Montréal : Boréal/ La découverte, p.447

ALER. 2003. *Capacitación radiofónica: para ser las mejores radios*. Quito (Ecuador) : ALER [<http://www.aler.org.ec>]

Développement et Paix. 2003. *Portrait*. Montréal : Développement et Paix [<http://www.devp.org/testF/mission.htm>]

Relations internationales Québec. 2003. *MRI : le Secrétariat à l'aide internationale du Québec : Espace jeunesse*. Québec : Gouvernement du Québec [[http://www.mri.gouv.qc.ca/secretariat/e-spacejeunesse/espacejeunesse\\_espacejeunesse.asp](http://www.mri.gouv.qc.ca/secretariat/e-spacejeunesse/espacejeunesse_espacejeunesse.asp)]

Tourisme Québec. 2003. *Bonjour québec*. Québec : Gouvernement du Québec [<http://www.bonjourquebec.com/francais/explorez/geo.html>]

#### Prochaines formations offertes par la CBPQ

- 21 novembre 2003 - *La philanthropie au service des bibliothèques et centres d'information* (Montréal)
- 28 novembre - *Savoir argumenter pour mieux défendre ses dossiers* (Montréal)
- 5 décembre - *Le développement des collections par sujet : l'Histoire* (Montréal)
- 5 décembre - *Comment réussir lors de problèmes de gestion des ressources humaines* (Québec)

Vous pouvez consulter le programme des formations (en format PDF) sur le site Web de la CBPQ à l'adresse suivante : [www.cbpq.qc.ca/formation\\_continue/fc\\_2003-2004/fc-2003-2004-programme.pdf](http://www.cbpq.qc.ca/formation_continue/fc_2003-2004/fc-2003-2004-programme.pdf)

# Bibliothèques virtuelles et développement des collections

## Le cas des répertoires de sites Web

Éric Leroux

Professeur adjoint

École de bibliothéconomie et des sciences de l'information

Université de Montréal

eric.leroux@umontreal.ca

L'évaluation des sites Web et des différentes ressources électroniques constitue un champ de travail de plus en plus important pour le bibliothécaire chargé de la gestion et du développement des collections de sa bibliothèque. Cet article cherche à voir comment le bibliothécaire peut intervenir à toutes les étapes du processus de création d'une bibliothèque virtuelle, à partir de la rédaction d'une politique de développement des collections électroniques jusqu'à l'organisation ergonomique des ressources en passant par le repérage, la sélection et l'évaluation des sites Web.

*Electronic formats cause libraries and information centers to concentrate their attention on overall operations and rethink systems and services in a way never before required. To some degree, it may be a question of the survival of our field.*

G. Edward Evans, 2000, pp. 207-208

Comme le mentionne G. Edward Evans en exergue, l'avènement des ressources électroniques, et principalement celles issues d'Internet, constitue un défi de taille pour le bibliothécaire d'aujourd'hui. S'il est exagéré d'affirmer que les services électroniques régiront bientôt le monde de l'information et signifieront la mort de la bibliothèque<sup>1</sup>, il n'en demeure pas moins que le modèle classique de la bibliothèque et de ses collections se transforme progressivement depuis quelques années pour devenir un concept hybride où les ressources électroniques apparaissent comme un moyen efficace de compléter les collections traditionnelles (Brophy, 2002).

Depuis une décennie, l'évaluation des ressources électroniques constitue un vaste champ d'exploration que le bibliothécaire responsable du développement et de la gestion des collections tente de baliser<sup>2</sup>. Le nombre élevé de types de ressources électroniques ne lui rend pas

la tâche facile. On compte en effet parmi ces ressources les périodiques et livres électroniques (e-books), les bases de données disponibles en ligne ou sur cédéroms, les documents numérisés en texte intégral, les ressources Internet comme les sites Web, les répertoires (ou collections) de liens, les ressources accessibles par les protocoles FTP et Telnet, les groupes et listes de discussion, etc. En outre, à l'intérieur même des sites Web, on trouve plusieurs types de ressources tels « *des pages Web, des monographies et des périodiques électroniques, des thèses électroniques, des catalogues de bibliothèques (OPAC) ainsi que des bases de données* » (Groupe 2, 2000, p. 2).

Devant la multiplicité des types de ressources électroniques et la spécialisation des chercheurs face à ce phénomène<sup>3</sup>, il nous apparaissait opportun de réduire la portée de notre recherche et de limiter notre article à la problématique de la sélection et de l'évaluation d'une collection organisée de liens ou de pointeurs (signets) vers des ressources disponibles uniquement sur le Web dans le cadre de la mise sur pied d'une bibliothèque virtuelle. Le répertoire BREF de la BNQ constitue un exemple de choix pour illustrer notre propos<sup>4</sup>.

Notre article se divise en cinq parties. Après avoir abordé les problèmes terminologiques soulevés par les concepts de

---

### *Virtual libraries and development of collections: Web sites lists*

*Web sites and various electronic resources evaluation are becoming more and more important for librarians in charge of library collection management and development.*

*This article tries to find out how librarians can participate in all the steps related to the creation process of a virtual library, from writing the electronic collection development policy to organizing the resources ergonomically, as well as locating, selecting and evaluating Web sites.*

bibliothèque « virtuelle », « électronique » et « numérique », nous présenterons, de façon analytique, les quatre étapes de conception d'un répertoire de sites Internet, soit : l'élaboration d'une politique de développement des collections électroniques; les outils utilisés pour le repérage des sites; les critères d'évaluation et de sélection des sites; et, enfin, les différents modèles d'organisation, le suivi et la mise à jour.

### Différents concepts pour différentes réalités ?

Si, pour certains auteurs, bibliothèques « virtuelle », « électronique » et « numérique » représentent une seule et même réalité (Desrichard, 2001; Cloyes, 1994), pour d'autres, il convient de bien les différencier. Ainsi, une bibliothèque électronique (*e-library*) regroupe une collection de ressources électroniques « *from a variety of sources, including the Internet and the Web* » (Kovacs et Elkordy, 2000, p. 2). En comparaison, une bibliothèque numérique (*digital library*) ne contient que des documents numérisés disponibles en texte intégral. On parle ici, par exemple, de collections d'articles (de périodiques ou de journaux), de livres électroniques ou de thèses de doctorat (Thomas, 2002).

Moins restreinte, la bibliothèque virtuelle ne se limite pas uniquement au concept de corpus documentaire ou de « collection électronique », mais elle inclut aussi une panoplie de services accessibles à distance comme le prêt entre bibliothèques, la référence virtuelle, des services de formation pour les usagers, etc. Dans ce contexte, la bibliothèque électronique et la bibliothèque numérique représentent des composantes ou des parties de la bibliothèque virtuelle (Deschatelets et Dufour, 1997, p. 5). En janvier 2000, le Groupe de recherche sur l'accès aux périodiques électroniques mis sur pied par le Sous-comité des bibliothèques de la CRÉPUQ, présentait sa vision de la bibliothèque virtuelle :

*La bibliothèque virtuelle est un accès simple et convivial, à distance et en tout temps, à l'ensemble des ressources et des services, incluant les contacts avec le personnel de la bibliothèque, à partir de son poste de travail – de son bureau, de son domicile ou d'un lieu de travail transitoire – et ce, quels que soient le format et le support du document – imprimé ou électronique – ou la localisation de la ressource ou du service.* (Groupe 1, 2000, p. 2)

Contrairement à David Robin qui dépeint les bibliothèques virtuelles comme des modèles archaïques en comparaison des bibliothèques numériques (Robin, 2002, p. 51), nous croyons que la bibliothèque virtuelle, telle que nous la présentons, est celle qui répond le mieux aux besoins des usagers puisqu'elle tient compte de l'ensemble des services offerts à distance, un volet délaissé par les deux autres types de bibliothèques.

Enfin, en comparaison des moteurs de recherche comme Google ou Yahoo, les bibliothèques virtuelles offrent à leurs usagers un nombre restreint de ressources. Devant le milliard de pages indexées par Google, une bibliothèque virtuelle présente seulement quelques milliers de ressources. Par contre, ces dernières sont habituellement sélectionnées selon des critères préétablis par une équipe de spécialistes et visent une clientèle cible :

*« They are developed and maintained by information professionals and subject experts, and you can access these services assured in the knowledge that an individual working in the field has already identified and evaluated high-quality resources »* (Cooke, 2001, p. 40).

En comparaison, les moteurs de recherche s'adressent plutôt à une vaste clientèle – l'ensemble des usagers du Web en fait.

### L'élaboration d'une politique de développement des collections électroniques

La rédaction d'une politique de développement des collections constitue la pierre d'assise de toute bonne collection, qu'elle soit traditionnelle (physique) ou électronique. Le défi qui se pose actuellement est de développer une collection qui soit pertinente et utile pour les utilisateurs dans un contexte où le choix documentaire est considérable et les ressources financières, humaines et technologiques souvent limitées. Une politique de développement nous permet donc d'avoir une collection électronique cohérente, en harmonie avec les collections existantes (Evans, 2000, pp. 70-71). Disponible sur le site Web de la bibliothèque, la politique de développement des ressources électroniques constitue également un avantage non négligeable pour l'utilisateur puisqu'elle lui permet de connaître les critères d'évaluation qui ont mené à la sélection des ressources. Selon Alison Cooke, il est d'ailleurs essentiel que la grille de sélection des sites, pièce maîtresse d'une politique de développement des ressources électroniques, soit présente sur le site de la bibliothèque (Cooke, 2001, p. 41). Or, une enquête menée il y a trois ans pour le compte de l'*American Library Association* (ALA) auprès de 163 bibliothèques collégiales et universitaires américaines révélait que seulement 21% de ces établissements possédaient une politique de développement de ses collections électroniques. Sur ce nombre, seulement 33% les rendaient accessibles aux usagers (Traw, 2000, pp. 15-17).

Une politique de développement des collections électroniques comprend des éléments que l'on trouve au sein d'une politique traditionnelle comme l'énoncé de mission et les objectifs de la bibliothèque (Kovacs et Elkordy, 2000, p. 4), le niveau de développement de la collection, les responsabilités, la clientèle visée, les forces et faiblesses de la collection, la justification des critères de

sélection et d'évaluation, les conditions d'élagage et la coopération avec les autres bibliothèques (White, 1997, p. 2).

En ce qui a trait aux ressources électroniques, il faut ajouter les questions de soutien technique, de licences, de doublons (éviter d'acquérir de l'information déjà disponible), de facilité d'accès, d'espace de stockage, etc. (Evans, 2000, p. 84-85; White, 1997, p. 5). En ce qui touche plus particulièrement la sélection de sites Web, la politique de développement devra inclure des critères précisant le cadre de sélection des sites, le public visé par la collection de liens, les disciplines ou thématiques retenues, le choix des langues retenues, les types de documents (revues en ligne, métasites, bibliographies, sites personnels, sites institutionnels), les objectifs de croissance et de mise à jour des sites, et, enfin, l'enrichissement et l'élagage des sites (Noël, 2001, pp. 98-99; Baldwin, 2000).

## Le repérage des sites Web

Avant d'évaluer les sites, il faut au préalable les repérer que ce soit au moyen d'une veille continue ou d'une démarche ponctuelle. Il existe de nombreux outils pour faciliter le repérage des sites Web les plus pertinents (Baldwin, 2000). Les moteurs de recherche et les répertoires plus généraux comme Yahoo constituent un bon point de départ que l'on doit par ailleurs compléter par la consultation d'outils plus spécialisés comme les listes de discussion professionnelles (ACQNET, COLLDV-L, Serial ST, NewJour, Publib, etc.) et les répertoire d'éditeurs et de vendeurs de ressources électroniques (ACQWEB, Publishers' Catalog, Franceeditor). Le répertoire d'éditeurs ACQWEB<sup>5</sup>, par exemple, comprend une liste de près de 200 vendeurs de ressources électroniques en tout genre et portant sur une variété impressionnante de sujets. ACQWEB offre également aux bibliothécaires chargés de la sélection de sites des *Guides to Getting Started on the Web* présentant des répertoires de sites Web spécialisés dans

diverses disciplines (art, littérature jeunesse, généalogie, etc.).

Ces répertoires spécialisés constituent une excellente source pour le repérage de sites Web. Les comptes rendus et recensions de sites Web comme CHOICE<sup>6</sup> offrent la possibilité d'obtenir des recensions critiques des sites que l'on voudrait ajouter à notre collection. Enfin, la consultation de répertoires de liens existants (dans des bibliothèques du même type que celle du bibliothécaire responsable du développement des collections) ou de bibliothèques virtuelles (comme la *World Wide Web Virtual Library*, le répertoire BREF de la BNQ, la collection de liens de la Bibliothèque nationale du Canada) représente également un moyen efficace de repérer des sites intéressants.<sup>7</sup>

## La sélection et l'évaluation des sites

L'Internet et le Web constituent des sources inépuisables de documents présentant souvent des contenus très inégaux, c'est pourquoi le processus d'évaluation et de validation des sites Web est fondamental. Dans le modèle traditionnel, l'éditeur d'un livre, par exemple, se trouve à remplir ce rôle de «censeur» par le contrôle éditorial qu'il exerce sur la publication des livres (Lajeunesse et Tabah, 1998, p. 42). D'ailleurs, la renommée d'une maison d'édition est un des principaux critères de sélection d'un bibliothécaire chargé du choix et de l'acquisition de livres ou de monographies. En comparaison, l'Internet et le Web ouvrent la voie à une multiplicité de sites sans égard à la véracité des informations fournies (Newman, 2000, p. 99). N'importe qui peut écrire n'importe quoi sur l'Internet. Dans ces conditions, il est essentiel pour le sélectionneur de posséder une liste de critères lui permettant de réaliser une évaluation adéquate des sites repérés.

La plupart des grilles d'évaluation prennent en compte les critères classiques utilisés pour la sélection des documents traditionnels et les adaptent aux documents électroniques et aux sites Web

(Lajeunesse et Tabah, 1998, p. 42; Noël, 2001, p. 100). Des critères comme la qualité de la maison d'édition et la renommée de l'auteur peuvent facilement être transposés aux sites Web en se basant sur le responsable et l'auteur du site. Évidemment, les critères sont fixés en fonction des objectifs précisés dans la politique de développement des collections électroniques: répondre au mandat de la bibliothèque, aux besoins de la clientèle, etc. En ce sens, le bibliothécaire en charge du développement d'une collection électronique devra consulter rigoureusement la politique de développement des collections de sa bibliothèque de façon à bien identifier les faiblesses de la collection et ainsi sélectionner des ressources électroniques qui pourront combler, dans une certaine limite, les lacunes de la collection physique.

En général, les critères d'évaluation des sites Web portent sur le contenu du site, la présentation visuelle et sonore, la navigation et l'accessibilité. Les critères de contenu sont la qualité et l'objectivité des informations fournies, le champ, l'étendue la profondeur des sujets couverts, leur pertinence par rapport à la collection physique existante, la logique de la présentation organisationnelle, la qualité de la langue, l'autorité et la crédibilité de l'auteur et du responsable du site, la qualité des liens proposés et leur facilité d'accès. Sur la qualité et l'objectivité du contenu, on peut se poser des questions comme: le site présente-t-il des faits ou des opinions? Le contenu présenté est-il original ou présente-t-il une synthèse de travaux existants? Le traitement du sujet est-il exhaustif? Peut-on déceler des biais politiques ou idéologiques? À qui s'adresse-t-on (spécialistes, public général, enfants, etc.)? S'agit-il d'un site personnel ou celui d'un organisme reconnu? Le site présente-t-il de la publicité et si oui, celle-ci est-elle omniprésente ou marginale?<sup>8</sup> D'autre part, les critères liés à la présentation visuelle et sonore touchent les questions de conception du site, de lisibilité des textes, des images, des extraits sonores ou vidéos, de qualité des images et du son. Enfin, les critères

de navigation et d'accessibilité concernent la convivialité du site, c'est-à-dire la facilité de navigation, la facilité à retrouver l'information, la rapidité de chargement du site, la pertinence du multifenêtrage, l'environnement informationnel requis, etc. La fréquence de mise à jour du site et les questions de coûts sont également des facteurs clés dans le processus d'évaluation d'un site Web (Noël, 2001, pp. 101-102; Lajeunesse et Tabah, 1996, pp. 42-43; Bazin, 1999, p. 75; Cyr, 1998, p. 2).

On trouve sur Internet des dizaines de grilles d'évaluation de sites Web adaptées selon leur milieu (bibliothèques universitaires, collégiales et publiques)<sup>9</sup>. Par ailleurs, il est intéressant de constater que plusieurs de ces grilles s'adressent en priorité aux usagers des bibliothèques (souvent des étudiants) et s'inscrivent dans les différents programmes de formation aux usagers des bibliothèques. Au Collège Bois-de-Boulogne, par exemple, la liste de critères d'évaluation de sites Web présente sur le site de la bibliothèque vise essentiellement à développer l'esprit critique des étudiants. On y fait d'ailleurs la mise en garde suivante : «Voici des critères qui pourront vous aider à évaluer l'information. Un seul conseil : soyez sceptique et ne vous laissez pas confondre!»<sup>10</sup>. Ainsi, un instrument créé à la base par et pour les bibliothécaires devient un outil d'éducation et de formation de la clientèle.

### **L'organisation, le suivi et la mise à jour des sites**

L'organisation et la présentation des signets aux usagers constitue l'étape suivant le repérage, la sélection et l'évaluation. Il existe plusieurs façons de regrouper les liens. On peut les regrouper dans une page de liens (ou répertoire) ou encore les intégrer au catalogue en ligne de la bibliothèque (Noël, 2001, p. 101). Dans le cas d'un répertoire de liens, on peut organiser les signets par thèmes comme le fait le répertoire BREF de la Bibliothèque

nationale du Québec, par catégories comme Yahoo, par ordre alphabétique comme la bibliothèque des Hautes études commerciales ou selon les schémas de classification traditionnels comme la Bibliothèque nationale du Canada.

Parmi les schémas de classification traditionnels, celui de la Classification décimale de Dewey est le plus répandu. Très critique à l'endroit des classements par thèmes et catégories qu'elle juge improvisés, trop intuitifs et peu uniformes, Michèle Hudon opte plutôt pour le schéma de classification traditionnel qu'elle considère être «*l'instrument le plus logique et le plus efficace d'accès thématique aux collections documentaires*» (Hudon, 2001, p. 62).

Le sélectionneur peut aussi décider de fournir une brève description de chaque site retenu, ce qui rend plus pertinente la sélection des sites aux yeux de l'utilisateur. Au Collège Édouard-Montpetit, par exemple, les quelques 300 sites offerts sont tous accompagnés d'un court texte explicatif (souvent drôle, toujours pédagogique) donnant les points forts et les points faibles de chaque site<sup>11</sup>. Le bibliothécaire devient alors une véritable courroie de transmission, filtrant l'information et permettant aux étudiants de gagner un temps précieux au cours de leurs recherches. Dans cette même veine, il est important de présenter à l'utilisateur les critères d'évaluation retenus lors de la sélection afin de lui montrer «*la valeur ajoutée d'une politique documentaire électronique réfléchie*» (Noël, 2001, p. 102).

Une fois le répertoire de sites construit, il faut assurer le suivi et la maintenance des sites en faisant une mise à jour régulière des signets. Le rythme de mise à jour devrait d'ailleurs être inscrit dans la politique de développement de la collection électronique. Pour assurer un suivi efficace, il faut prévoir une veille afin de repérer de nouveaux sites, solliciter la participation des usagers en leur demandant de signaler par courrier électronique des liens morts et vérifier régulièrement la validité des liens proposés (Kovacs et Elkordy, 2000, p. 14).

Il existe des logiciels qui permettent d'effectuer une partie de ce travail de repérage de liens rompus (NetMechanic.com, Web4lib, Cyber Spider Link Test et Linkboot). Par contre, ces logiciels ne permettent pas de découvrir si une adresse a changé d'hôte. Imaginez la surprise d'un parent découvrant que le lien que vous proposez vers un jeu éducatif pour enfants est maintenant un site pornographique pour adultes. Cette histoire vraie s'est heureusement bien terminée lorsqu'un adulte a signalé le changement d'adresse du site au bibliothécaire avant qu'un enfant n'y ait eu accès (Kovacs et Elkordy, 2000, p. 14).

Enfin, la formation aux usagers à la recherche d'information et à l'utilisation des nombreuses et différentes ressources électroniques demeure une composante importante afin de s'assurer qu'ils utiliseront adéquatement ces ressources. Une étude menée il y a quelques années dans les bibliothèques publiques françaises révélait la faible utilisation des ressources électroniques par les usagers, et ce, malgré le fait que le quart des bibliothèques publiques possédaient ce type de ressources (Pedler et Zerbib, 2001, p. 25). Au Québec, l'Internet se classe au premier rang des sources d'information consultées par les élèves du secondaire lorsque vient le temps d'effectuer une recherche pour un travail scolaire (82%), loin devant les livres des bibliothèques publiques (64%) et ceux des bibliothèques scolaires (55%). Par ailleurs, lorsqu'on demande aux jeunes s'ils prennent soin de vérifier la véracité des informations recueillies sur l'Internet, seulement 27% d'entre eux affirment valider ces informations (Réseau Éducation-Médias, 2001, p. 43).

De plus, une recherche récente portant sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1er cycle dans les universités québécoises montre bien la déficience des connaissances informationnelles des étudiants. Cette déficience se traduit par une méconnaissance du processus de recherche documentaire et des différents types d'outils de recherche, une incapacité à bien identifier

les concepts clés et à définir efficacement une stratégie de recherche. Par exemple, à la question permettant d'évaluer les connaissances des étudiants au sujet des critères d'évaluation d'un site Web, seulement 23% d'entre eux ont bien répondu. Les auteures, Diane Mittermeyer et Diane Quirion, affirment en conclusion que les « besoins de formation documentaire des étudiants sont bien réels » et recommande l'adoption d'une politique de formation à l'usage de l'information dans les bibliothèques universitaires québécoises (Mittermeyer et Quirion, 2003, p. 8, 59 et 67).

Ainsi, ces résultats démontrent qu'à l'heure où les services électroniques prennent une place toujours plus considérable dans les bibliothèques – la Bibliothèque des lettres et sciences humaines de l'Université de Montréal offrira bientôt un service de référence virtuelle en ligne – la formation des usagers à ces nouvelles technologies devient primordiale.

## Conclusion

En définitive, la mise sur pied d'une bibliothèque virtuelle permet à une bibliothèque physique d'offrir à ses usagers un accès direct, rapide et constant à des ressources peu importe la distance qui les sépare. Elle offre une quantité impressionnante de ressources et d'informations de qualité puisque triées par des professionnels selon des normes et des critères précis. Dans ce contexte, le bibliothécaire en charge de la gestion et du développement des collections doit intervenir à toutes les étapes du processus de création d'une bibliothèque virtuelle, à partir de la rédaction d'une politique de développement des collections électroniques jusqu'à l'organisation ergonomique des ressources.

Plates-formes ouvertes sur le monde, les nouvelles bibliothèques virtuelles transforment le rôle traditionnel du bibliothécaire, le dynamise en favorisant la coopération entre les différents milieux. En ce sens, l'évaluation des sites Web et des différentes ressources électroniques

constitue un champ de travail de plus en plus important pour le bibliothécaire chargé de la gestion et du développement des collections. L'offre documentaire s'est constamment transformée au fil du temps et de l'histoire. Aujourd'hui, elle représente une réalité avec laquelle il faut composer.

## Notes

1. C'est le genre de propos que tient Maurice B. Line lorsqu'il affirme que: « quel que soit le soin apporté par les bibliothèques à la sélection des acquisitions, une forte proportion des livres et des périodiques acquis sont rarement ou jamais utilisés » (Line, 1996, p. 38).

2. Ce n'est pas un hasard si le périodique américain *Collection Management* organisait en l'an 2000 un numéro thématique consacré à la gestion des collections électroniques. D'autre part, le périodique français *Bulletin des bibliothèques de France* a fait paraître depuis quelques années un nombre impressionnant d'articles sur le sujet.

3. Nous avons constaté au cours de nos lectures que rares sont les auteurs qui abordent tous les types de ressources électroniques. En général, ils se spécialisent dans un type de ressource, que ce soit les livres électroniques (Ramirez et Gyeszly, 2001), les bases de données en ligne (Dalehite, 1996; Al-Baridi et Ahmed, 2000), les documents numérisés (Thomas, 2002) ou les répertoires de sites Internet (Noël, 2001; Baldwin, 2000; Newman, 2000; Bazin, 1999).

4. « BREF répertorie les ressources de référence sur Internet qui offrent de l'intérêt pour le grand public. Tous les domaines sont couverts, de la météorologie à la généalogie, la politique internationale ou l'astronomie. La banque de données propose des ressources de qualité en langue française, des ressources de langue anglaise intéressantes pour la population québécoise et quelques ressources spécifiquement destinées aux jeunes ».

BNQ. 2003. [<http://bref.bnquebec.ca/>

[scripts/minisa.dll/145/bref?DIRECTSEARCH](http://scripts.minisa.dll/145/bref?DIRECTSEARCH)]

5. ACQWEB. 2003. [<http://acqweb.library.vanderbilt.edu/acqweb/webref.html>]

6. CHOICE. 2003. [<http://www.ala.org/acrl/choice/web2000.html>]

7. Il existe des centaines de ressources et d'outils pouvant faciliter le repérage de sites Web. À la fin de leur article, par exemple, Kovacs et Elkordy présentent et décrivent une centaine de ces outils.

8. Pour connaître l'ensemble des questions à se poser lors de l'évaluation d'un site Web, on consultera l'excellent site de la Commission du français et de l'informatique de la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique Belge. 2003. « Comment évaluer de manière critique les ressources issues de l'Internet ». [<http://users.skynet.be/ameurant/francinfo/validite/>]. Véritable guide à l'usage des bibliothécaires, ce site permet d'analyser de façon efficace et substantielle l'ensemble des critères à considérer lors de l'étape de l'évaluation. L'Université Virginia Tech a également publié une substantielle bibliographie sur cette même thématique: Virginia Tech. University Libraries. 2003. « Bibliography on Evaluating Web Information ». [<http://www.lib.vt.edu/research/evaluate/evalbiblio.html>]

9. On peut consulter, à titre d'exemple, l'excellente grille de la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Montréal-Centre [<http://www.rrsss06.gouv.qc.ca/fr/documentation/integrale/grille.html>], celle du Réseau scolaire canadien (Rescol) [[http://www.schoolnet.ca/alasource/f/centre.projets/shared/SWSRubric\\_f.asp](http://www.schoolnet.ca/alasource/f/centre.projets/shared/SWSRubric_f.asp)] ou encore celle préparée par le service des bibliothèques de l'Université de l'Alberta [[http://www.library.ualberta.ca/guides\\_fr/criticalevaluation/index.cfm](http://www.library.ualberta.ca/guides_fr/criticalevaluation/index.cfm)].

10. Collège Bois-de-Boulogne. 2003. [<http://www.virtuel.collegebdeb.qc.ca/acritere.html>]

11. Collège Édouard-Montpetit. 2003. [<http://www.collegeem.qc.ca/biblio/sujets.htm>]

## Bibliographie

Al-Baridi, S. et Syed Sajjad, A. 2000. «Developing electronic resources at the KFUPM library», *Collection Building*, vol. 19, no 3, pp. 109-116.

Baldwin, V. 2000. «Collection Development in the New Millennium – Evaluating, Selecting, Annotating, Organizing for Ease Access, Reevaluating, and Updating Electronic Resources», *Collection Management*, vol. 25, nos 1-2, pp. 67-96.

Bazin, L. 1999. «Élaboration d'une grille de sélection des sites web. Projet collectif du Réseau de la santé et des services sociaux de la région de Montréal», *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 44, no. 4, pp. 73-76.

Brophy, P. 2002. «La bibliothèque hybride», *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 47, no 4, pp. 14-20.

Cloyes, K. 1994. «The Journey From Vision to Reality of a Virtual Library», *Special Libraries*, no 85, pp. 252-267.

Cooke, Alison. 2001. *A Guide to Finding Quality Information on the Internet*. London : Library Association Publishing.

Cyr, M. 1998. «L'identification d'une information de qualité sur Internet», *La Lettre du bibliothécaire québécois*, no 10 (mars), pp. 1-4. <http://www.sciencepresse.qc.ca/lbq/lbq10.4a.html>

Deschatelets, Gilles et Christine Dufour. 1997. *Étude de faisabilité pour la mise en place d'une bibliothèque virtuelle en sciences de l'information dans le cadre du projet SLISNET. Rapport*. Montréal : ÉBSI, Université de Montréal, 112 p.

Desrichard, Y. 2001. «Successes and Failures of Digital Libraries», *Bulletin des*

*bibliothèques de France*, vol. 46, no 3, pp. 113-115.

Evans, G. Edward. 2000. *Developing Library and Information Center Collections*, Greenwood Village: Libraries Unlimited, 595 p.

### Groupe 1

Groupe de travail ad hoc sur l'accès aux périodiques en mode électronique. Janvier 2000. *Intégration de la documentation sur support électronique dans les bibliothèques universitaires québécoises: Impacts et perspectives. Document de réflexion*, 44 p. [http://www.uqo.ca/biblio/acces/rens/ges\\_t\\_doc/poltrait.html](http://www.uqo.ca/biblio/acces/rens/ges_t_doc/poltrait.html)

### Groupe 2

Groupe de travail sur le traitement de la documentation du Sous-comité des bibliothèques. Mars 2000. *Politique commune pour le traitement des ressources Internet dans les bibliothèques universitaires du Québec*, 11 p. [http://www.uqo.ca/biblio/acces/rens/ges\\_t\\_doc/poltrait.html](http://www.uqo.ca/biblio/acces/rens/ges_t_doc/poltrait.html)

Hudon, M. 2001. «Structuration du savoir et organisation des collections dans les répertoires du Web», *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 46, no 1, pp. 57-62.

Kovacs, D.K. et A. Elkordy. 2000. «Collection Development in Cyberspace: Building an Electronic Library Collection», *Library High Tech*, vol. 18, no 4, pp. 1-23.

Lajeunesse, M. et A. Tabah. 1998. «L'évaluation en bibliothéconomie et en sciences de l'information: approches diverses». Dans GIRA, *L'évaluation des archives: des nécessités de la gestion aux exigences du témoignage*, Montréal : Université de Montréal, 3e symposium en archivistique, pp. 37-45.

Line, M.B. 1996. «Accéder ou acquérir. Une véritable alternative pour les bibliothèques?» *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 41, no 1, pp. 32-41.

Mittermeyer, Diane et Diane Quirion. 2003. *Étude sur les connaissances en recherche documentaire des étudiants entrant au 1er cycle dans les universités québécoises*. Groupe de travail sur la formation documentaire, Sous-comité des bibliothèques, CRÉPUQ. 111 p. Version PDF du rapport disponible à l'adresse suivante : [http://www.crepuq.qc.ca/article.php3?id\\_article=472](http://www.crepuq.qc.ca/article.php3?id_article=472)

Newman, G.L. 2000. «Collection Development and Organization of Electronic Ressources», *Collection Management*, vol. 25, nos 1-2, p. 97-113.

Noël, É. 2001. «Sélectionner des sites Internet», *Bulletin des bibliothèques de France*, vol. 46, no 1, pp. 96-104.

Pedler, Emmanuel et Olivier Zerbib. 2001. *Les nouvelles technologies à l'épreuve des bibliothèques. Usages d'Internet et des cédéroms*. Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Pompidou, 215 p.

Réseau Éducation-Médias, *Jeunes Canadiens dans un monde branché : la perspective des élèves*, octobre 2001, p. 43. Version PDF du rapport disponible à l'adresse suivante : <http://www.education-medias.ca/francais/index.cfm>

Robins, D. 2002. «From Virtual Libraries to Digital Libraries: The Role of the Digital Libraries in Information». Dans Thomas, Charles (ed.), *Libraries, the Internet, and Scholarship. Tools and Trends Converging*, New York: Marcel Dekker, Inc., pp. 45-75.

Thomas, Charles (ed.). 2002. *Libraries, the Internet, and Scholarship. Tools and Trends Converging*. New York: Marcel Dekker Inc., 217 p.

Traw, Jeri L. 2000. *Library Web Site Policies*. Chicago : College Library Packet Committee, College Library Section, Association of College and Research Libraries, A Division of the American Library Association, 98 p.



## La bibliothèque du centre de recherches pour le développement international (CRDI) : vers un nouveau modèle

**Marjorie Whalen**

Directrice Service de gestion de l'information pour la recherche  
Centre de recherches pour le développement international

### Introduction

La bibliothèque du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a cessé d'exister en mars 2001. Telle était, du moins, la perception commune le jour où la bibliothèque s'est départie de la collection qu'elle avait développée en plus de trente ans d'existence et qui comptait au-delà de 20 000 livres et ouvrages de littérature grise sur le développement international. En faisant don de sa collection au personnel du CRDI, à l'Université de Carleton et au Centre canadien d'échange du livre, la bibliothèque concrétisait la décision de la haute direction visant à réduire la surface utile tout en respectant les volontés de la direction de la bibliothèque. En effet, celle-ci était convaincue qu'elle pourrait remplir tout à fait son mandat en réorientant ses ressources vers de nouveaux modes de prestation de services.

Il va sans dire qu'il a fallu mener une campagne de promotion intensive auprès de notre clientèle pour leur faire savoir

que nous étions toujours présents et que les services d'une bibliothèque ne se définissent pas uniquement par les livres placés sur les rayons. Cela est particulièrement vrai dans le cas d'une bibliothèque spécialisée qui doit puiser dans un bassin dynamique de ressources et de compétences afin de répondre aux besoins d'affaires et aux besoins des programmes de son organisme hôte.

La bibliothèque du CRDI a déjà subi de multiples changements dans les années 1990, au cours desquelles le CRDI a dû faire face à des coupures budgétaires et des restructurations, à l'instar de la plupart des organismes financés par les fonds publics, de même que ceux du secteur privé. Nous avons alors appris que le changement est l'unique constante, ce qui nous a prédisposés au milieu dynamique auquel font face de nos jours tous les professionnels de l'information, qu'ils soient créateurs de contenus, éditeurs et distributeurs, fournisseurs de services, gestionnaires de bases de données, administrateurs de site et, bien sûr, bibliothécaires.

Avant de retracer la configuration actuelle de la bibliothèque du CRDI, une mise en contexte s'impose.

### Contexte

Le Centre de recherches pour le développement international est une société d'état créée en 1971 afin « de lancer, d'encourager, d'appuyer et de mener des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur la mise en œuvre des connaissances techniques, scientifiques et autres en vue du progrès économique et social de ces régions ». Depuis son siège d'Ottawa et les bureaux régionaux établis dans six pays<sup>1</sup>, le CRDI travaille de concert avec les chercheurs des pays en développement afin de concevoir et exécuter des projets. Ces projets visent à résoudre des problèmes auxquels font face ces pays et à influencer sur certaines politiques afin de contribuer à la prospérité, à la sécurité et à l'équité de leurs populations. Privilégiant une approche multidisciplinaire, la programmation du Centre s'articule autour de trois grands axes ou domaines d'action, qui correspondent également aux trois secteurs suivants : Équité sociale et économique, Environnement et gestion des ressources naturelles et Technologies de l'information et de la communication pour le développement.

Dès ses origines, le Centre a mis l'accent sur l'importance de l'information, la création de savoir et le développement des compétences nécessaires à la production et à l'utilisation des connaissances, une démarche résumée par l'expression « S'affranchir par le savoir » dans l'énoncé de mission du Centre. Cette reconnaissance du rôle central du savoir pour le développement s'est traduite par la poursuite d'un programme consacré aux sciences de l'information et à ses systèmes<sup>2</sup>.

Le secteur Technologies de l'information et de la communication pour le développement (TIC-D) prolonge la tradition du

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT (TIC-D) : LES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DU CRDI

**Connectivité pour le développement**

*Le secrétariat international Bellanet* aide les partenaires du Sud et du Nord à améliorer leur utilisation des technologies de l'information et à partager leurs connaissances avec la communauté mondiale de développement.

**TIC en Afrique**

*Acacia : Collectivités et société de l'information en Afrique* renforce les capacités des collectivités de l'Afrique subsaharienne à appliquer les TIC à leur propre développement social et économique.

*Connectivité Afrique*, un centre lancé en juillet 2002, s'appuie sur l'expérience canadienne pour développer des projets touchant l'éducation, la santé et le développement communautaire.

**TIC en Asie**

*Le réseaux Pan Asie* analyse l'impact des TIC sur les populations, la culture, l'économie et la société afin de renforcer l'utilisation des TIC et ainsi favoriser le développement durable.

**TIC en Amérique latine et Caraïbes**

*L'initiative de programme PAN Amériques* aide la recherche sur les utilisations sociales et les impacts des TIC pour le développement de la région Amérique latine et Caraïbes.

*L'Institut pour la connectivité dans les Amériques (ICA)* est un forum d'innovation sur la connectivité et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le développement dans les Amériques.

CRDI, dont le but est d'offrir un accès équitable en exploitant davantage les capacités transformatives des nouvelles technologies. Le tableau 1 offre une vue d'ensemble des programmes et des activités du secteur TIC-D<sup>1</sup>.

## Les services de gestion de l'information sur la recherche

Tout comme les activités de programmation du Centre ont évolué, la bibliothèque du CRDI s'est adaptée aux nouvelles conditions, aux attentes et aux défis qui se sont affirmés dans le contexte de l'information. De ses origines comme bibliothèque du CRDI en 1971, elle fait maintenant partie de la Division des services de gestion de l'information (DSGIR). La DSGIR est née de la réunion des fonctions de la bibliothèque et de celles de la gestion des documents au

profit d'une approche intégrée de la gestion de l'information et de la prestation de services. Une orientation et un plan de travail communs ont permis de synchroniser la gestion et le déploiement des ressources, en tenant compte du fait que les exigences de la bibliothèque et celles de la gestion des documents peuvent quelquefois différer.

Comme nous le mentionnions au début, nous avons cessé d'accorder à la circulation d'une collection de livres une importance prépondérante dans l'exercice de notre mandat. Mais alors, que faisons-nous et qui desservons-nous ?

En termes génériques, la DSGIR optimise l'organisation et le flux de connaissance parmi tous les intervenants qui sont associés à l'action du CRDI :

- en donnant accès à la documentation de recherche pertinente ;

- en organisant le savoir interne et externe ;
- en fournissant les outils qui favorisent l'échange d'information.

## Clientèle

Le cercle de recherche du CRDI englobe le personnel en charge des programmes qui travaille au siège social et dans les bureaux régionaux et satellites, les partenaires de recherche participant à l'exécution des programmes du Centre et les chercheurs œuvrant dans le milieu du développement international. Autrefois, les services à distance étaient assurés par voie postale et par le transfert de documents sur microfiches. Les mêmes services sont assurés désormais par courrier électronique et les partenaires de recherche ont de plus en plus accès à des espaces de travail virtuels permettant une collaboration de nature évolutive.

## Personnel

La DSGIR se compose de seize employés permanents parmi lesquels on trouve des bibliothécaires, des bibliothécaires et des assistants ainsi que des spécialistes de la gestion des documents. La DSGIR fait aussi régulièrement appel à des contractuels ayant une expertise spécialisée, en particulier pour le catalogage et l'indexation.

Deux bureaux régionaux, ceux de Nairobi et de Dakar, comptent sur l'apport de bibliothécaires professionnels qui collaborent étroitement avec le personnel sur place et les bibliothèques locales pour favoriser une mise en commun des ressources. Ces professionnels sont issus de la population locale et ont reçu leur formation bibliothéconomique en Afrique.

## Services

Afin de promouvoir « l'organisation et le flux de connaissance parmi tous les intervenants qui sont associés à l'action du CRDI », nous concentrons nos activités autour des services d'appui à la recherche d'information et à la gestion de l'information.

### Appui à la recherche d'information

Nos clients ont accès à une gamme de services comprenant la consultation de bases de données de recherche sous licence, l'assistance personnalisée et professionnelle d'un bibliothécaire, les collections des bases de données du CRDI et la livraison de documents.

Des réductions du personnel professionnel ont forcé la bibliothèque à opter pour l'utilisation d'un modèle de libre-service permettant à l'utilisateur final d'accéder de façon autonome à des bases de données dont plusieurs proposent des articles en version intégrale. Les bibliothécaires assurent la formation des usagers à la recherche d'information, ce qui inclut les stratégies et les méthodes de recherche tant dans les bases de données sous licence que sur l'Internet. Ils élaborent également des collections virtuelles thématiques accessibles sur l'intranet et offrent des recherches bibliographiques approfondies et personnalisées au besoin.

### Gestion de l'information

Les services d'appui à la recherche d'information ne seraient pas efficaces sans une gestion de l'information adéquate. Elle permet d'optimiser l'organisation des connaissances internes et externes et de mettre à disposition du plus grand nombre des outils qui facilitent l'échange d'informations et un accès continu à un capital de savoir accumulé. Tout en répondant aux besoins de recherche et de prise de décisions internes, ces outils sont également conformes aux dispositions législatives.

Grâce à l'expertise en gestion de l'information du personnel de la DSGIR, la Division recueille et organise la mémoire institutionnelle de l'organisme, soit les documents faisant état des résultats des recherches financées par le CRDI, les dossiers des projets et les dossiers administratifs liés aux activités professionnelles du Centre. L'accès aux rapports de recherche se fait par le biais du catalogue de la bibliothèque, alors que les autres documents sont intégrés dans une base de données interne qui respecte les prescriptions de la Loi sur les Archives

nationales du Canada et dont l'accès est réservé au personnel du Centre.

### ■ Bases de données

Mais quelle est la finalité de la gestion de l'information si ce n'est de contribuer à la production et au partage des idées et des connaissances? Le CRDI estime que le capital intellectuel est une ressource qu'on se doit de mettre en commun et que la diffusion des résultats de recherche est le meilleur moyen d'aider les populations du Sud à se rendre maîtres de leur destin. La DSGIR joue un rôle clé en donnant accès à ces résultats à tous les milieux et aux réseaux associés au Centre. L'accès se fait via trois bases de données intégrées qui portent l'empreinte de trente années d'activités de projets. Créées à l'aide de la plate-forme logicielle MINISIS et mises en ligne sur Internet, elles sont toutes trois abondamment utilisées par les chercheurs du monde entier ainsi que par le personnel du CRDI.

- IDRIS consigne les objectifs et les résultats des activités de recherche du CRDI en fournissant de l'information sur le financement des donateurs, les institutions bénéficiaires et les régions géographiques auxquelles le Centre vient en aide ;
- BIBLIO, qui est le catalogue de la bibliothèque, donne accès aux résultats de projets de recherche menés à bien - dont un nombre croissant est disponible en texte intégral depuis la fiche bibliographique ;
- IMAGES est une photothèque qui héberge plus de 6 000 images liées pour la plupart aux projets du CRDI.

Tous les membres du personnel du CRDI peuvent accéder aux documents institutionnels grâce à iRIMS, le système de gestion des documents du Centre. La version électronique ayant valeur de document officiel, les membres du personnel consultent de plus en plus ces documents à partir de leur poste de travail tout en y ajoutant les leurs. L'accès à ce vaste dépôt partagé facilite

le flux de travaux et le processus d'aide à la décision.

### ■ Collections

Les collections de la DSGIR sont aujourd'hui une combinaison d'ouvrages imprimés et électroniques. Elles englobent :

- Les archives de la bibliothèque – une vaste collection des documents de recherche publiés avec l'aide du CRDI et des publications du CRDI ;
- Des revues savantes – une collection imprimée de quelque 400 titres ;
- Des collections virtuelles incluant des bases de données commerciales, des revues électroniques, des rapports de projets et des publications du CRDI ;
- Les documents institutionnels – dossiers administratifs et comptes rendus de projets toujours en transition du format papier vers la version électronique ;
- La collection de référence – une collection de ressources de référence en formats imprimé et électronique.

### ■ Initiatives en cours

Les progrès des technologies de l'information créent des perspectives intéressantes pour les bibliothécaires. Au CRDI, nous collaborons avec nos partenaires internes pour nous assurer que toutes les possibilités des nouvelles technologies sont exploitées et mises au service de nos collègues et clients. À l'heure actuelle, nous nous concentrons sur une plus grande intégration de l'information électronique et un meilleur accès à celle-ci, de même que sur les nouvelles modalités de prestation de services.

### Intégration et accès à l'information électronique

Puisqu'un nombre grandissant de nos documents et des informations détenues sont gérés et conservés dans leur format électronique, de nouvelles possibilités de synergie et d'accès se présentent. Il existe au sein du Centre de nombreux systèmes informatiques de saisie et de gestion de l'information, y compris pour

les dossiers électroniques, les contenus Web, les collections de recherche, les publications et les informations de projets. Le partage de connaissances sera optimisé à mesure que nous travaillerons ensemble à la rationalisation de l'accès et à l'élimination des dossiers redondants.

Le personnel de la DSGIR s'applique également à procurer un plus grand nombre d'informations en format électronique en numérisant les rapports de projets du CRDI afin que les chercheurs puissent les télécharger depuis leurs postes de travail.

#### **Prestation de services**

Le format électronique améliore la recherche de contenu pertinent mais permet également de livrer ce contenu directement sur les lieux de travail des usagers. Le nouveau système de gestion des contenus Web du Centre nous permet de tenir à jour les collections de recherche sur notre propre site Web tout en diffusant le contenu sur les sites des clients. La DSGIR a également conclu

des contrats de licence avec des bases de données de recherche commerciales pour pouvoir desservir nos partenaires dans le monde en leur donnant accès à des ressources dont ils ne pouvaient que rêver auparavant. Cette année, les bibliothécaires expérimentent un nouveau modèle de services en créant des prototypes en vue de l'établissement d'un «cercle de recherche virtuel» par l'entremise duquel ils seront en mesure de mettre à la disposition de certains usagers et partenaires une suite complète de services professionnels personnalisés.

#### **Conclusion**

Il est donc manifeste que la bibliothèque du CRDI est vivante et se porte bien malgré sa forme différente de ses débuts. Sa valeur émane non pas de la quantité d'ouvrages sur les rayons mais du fait qu'elle fait partie intégrante de l'organisation et de l'expertise qu'offrent ses professionnels de l'information. L'évolution des technologies a créé des possibilités d'in-

novation à la fois sur le plan des programmes du Centre, de la recherche pour le développement et, à n'en pas douter, des services d'information.

#### **Notes**

1. Uruguay, Kenya, Sénégal, Égypte, Inde et Singapour.
2. Pour un aperçu des activités de programmation du CRDI en sciences de l'information au cours des vingt premières années, voir Paul McConnell, «Information for development: experiences of the International Development Research Centre» in *Information Development: the international journal for librarians, archivists and information specialists*, 6(1), Jan. 1990. 8-19.
3. On trouvera des informations plus détaillées sur le site Web du CRDI à l'adresse <http://www.idrc.ca>.

*La LIBRAIRIE MERCIER a pour objectif de faire tout son possible afin de simplifier votre travail.*

*Notre expérience nous permet d'effectuer des recherches fréquentes pour vous, et ainsi, réduire le nombre de vos commandes et vous sauver du temps.*

*Depuis 1952, nous desservons les institutions d'enseignement et de recherche, telles que les bibliothèques municipales, scolaires, provinciales, fédérales et d'hôpitaux.*

*Nous comptons avoir le privilège de bien vous servir très bientôt.*

#### **LIBRAIRIE MERCIER**

librairie agréée,  
40, St-Joseph, Ste-Thérèse, Qc J7E 3L6  
Téléphone : (450) 435-0581  
Télécopieur : (450) 430-1584



Volumes reliés de luxe  
Arts et histoire  
Littérature  
Scientifiques  
Médicaux  
Service de recherche



Laverne, Carroll et John Frederick Harvey, éd. 2001. *International Librarianship: Cooperation and collaboration*, Lanham, Maryland, London: Scarecrow Press, 367 p. (ISBN: 0 8108 3921 0)

Audrey Laplante

étudiante au doctorat

Graduate School of Library and Information Studies, Université McGill

*International Librarianship* est un ouvrage collectif qui regroupe trente-quatre textes sur le thème de la coopération et de la collaboration internationales en bibliothéconomie. Publié par la prestigieuse maison d'édition Scarecrow Press, ce livre constitue un ouvrage de référence qui présente le sujet sous toutes ses facettes. Il traite de l'origine et de l'histoire de la bibliothéconomie internationale et présente un état de la situation actuelle dans plusieurs domaines et sur tous les continents.

L'ouvrage est divisé en cinq sections. La première est la plus hétérogène. Elle réunit des textes sur des sujets reliés de diverses façons à la bibliothéconomie internationale afin d'offrir une vue générale du sujet. M. M. Aman présente la Bibliotheca Alexandrina comme une institution mondiale qui, à l'instar de l'ancienne bibliothèque d'Alexandrie, contribuera au transfert et à la préservation du savoir pour les générations actuelle et suivantes par le développement d'une collection universelle et l'établissement de l'International School of Information Studies en ses murs. Quelques textes présentent le rôle des associations et des regroupements dans la coopération et la collaboration. Harry C. Campbell parle de la contribution de l'IFLA, qui compte parmi les premières organisations à avoir mis en évidence le besoin d'une action universelle et mondiale en bibliothéconomie. D'autres types de regroupements

sont aussi présentés : regroupements linguistiques (réseau américo-ibérique), par sujet (réseau de bibliothèques « aquatiques<sup>1</sup>») et par type (réseau international de bibliothèques publiques). L'internationalisation de la publication du savoir scientifique, technique et médical par le biais des revues savantes est aussi abordé par une présentation des Pergamon Press<sup>2</sup> et de leur fondateur, Robert Maxwell. Ann M. Galler offre un historique du développement du manifeste sur les bibliothèques scolaires de l'IFLA<sup>3</sup>. Finalement, on traite de la contribution de la Book Aid International (organisation qui s'occupe du transfert de livres élagués dans les pays industrialisés vers les pays en voie de développement) et de la transmission des concepts de design et d'architecture des bibliothèques.

La seconde section de l'ouvrage, intitulée *MARcing Time, an International Pressure*, est dédiée à la normalisation dans son ensemble et au format MARC en particulier. Une présentation de la situation dans quatre pays – Israël, Iran, Brésil et Chine – nous permet de comprendre les enjeux politiques, financiers et/ou techniques sous-jacents et de voir comment le respect des normes est indispensable à la coopération et au partage des ressources grâce à l'interconnectivité et à l'échange de notices.

La troisième section est formée de huit textes, regroupés sous le titre *Resources*

*and Regional Responsibilities*. Chacun relate une expérience de coopération dans un pays. Modou Fall Sall explique le rôle des centres de documentation du Réseau de recherche africain sur le SIDA (*African AIDS Research Network*) dans l'éducation en matière de santé publique. A. M. Oyinloye déplore l'état des réseaux de bibliothèques universitaires en Afrique de l'Ouest et parle des efforts mis de l'avant par les regroupements locaux et des associations internationales (Unesco et IFLA) pour leur amélioration. Des projets de coopération dans la région du Golfe Persique, en République Tchèque, dans la région de la mer de Barents et en Micronésie font également l'objet de textes, de même que l'historique de l'apport des États-Unis dans la coopération internationale en bibliothéconomie.

La section suivante porte sur la coopération en ce qui a trait à la formation de professionnels (*Education for the profession*) au Nigeria, en Indonésie, au Japon, en Iran, au Pakistan, en Thaïlande et au Brésil. On y parle de la nécessité de former des professionnels pour l'établissement d'un réseau de bibliothèques. Deux modes de coopération principaux avec des universités étrangères se dégagent : 1) l'envoi d'étudiants à l'étranger pour leur formation, dans certains cas pour qu'ils enseignent à leur retour, 2) l'implication de professeurs étrangers dans la formation locale des étudiants. Quelques-unes de ces expériences mettent également en lumière les revers de la coopération dans le domaine de l'enseignement. Ainsi, au lendemain de la révolution culturelle en Iran, les universités ont dû cesser d'offrir certains programmes suite au départ massif des professeurs américains. On fait aussi remarquer que bien qu'une grande partie de l'enseignement de la profession soit universelle, certains aspects de la formation doivent aussi préparer les étudiants à leur milieu. L'ensemble de ces textes nous amène également à constater l'importante influence du curriculum des programmes américains dans la formation des bibliothécaires dans ces pays.

Finalement, la dernière section, *Distinguished International Achievers*, réunit trois textes portant sur des personnes qui ont marqué la bibliothéconomie internationale : Ervin Szabó et István Sallai pour leur apport aux bibliothèques hongroises, F. A. Sharr pour son rôle auprès des bibliothèques de l'Ouest de l'Australie, et Greta Renborg qui raconte elle-même ses efforts pour l'intégration des techniques de marketing pour faire la promotion des services des bibliothèques.

Les éditeurs de cet ouvrage ont réussi le pari de couvrir la bibliothéconomie internationale dans son ensemble, ce qui n'était pas une mince tâche. Tous les continents y sont représentés et les diverses facettes de la bibliothéconomie internationale y sont abordées sous différents angles. Il est ainsi intéressant de confronter le point de vue américain sur la coopération avec le point de vue de pays qui ont reçu l'aide des États-Unis

(Iran, Japon, Indonésie, Thaïlande, etc.). On constate notamment que, du point de vue américain, le thème des revers des programmes d'échange pour la formation professionnelle n'est pas abordé. Par ailleurs, les éditeurs ont inclus des exemples de coopération non seulement de pays développés à pays en développement, mais également de coopération entre pays développés et entre pays en développement. Ajoutons qu'en dehors de la première section qui réunit des textes très différents, le regroupement des textes par section thématique participe à la cohérence de l'ouvrage. On regrettera toutefois l'absence d'une introduction dans laquelle on aurait pu présenter les différentes sections du livre afin de nous aider à saisir le contenu général de chacune avant d'en commencer la lecture.

En somme, *International Librarianship* constitue un ouvrage de référence de très grande qualité. Son caractère ency-

clopédique en fait aussi un excellent outil d'aide à l'enseignement et la qualité de chacun des textes satisfera le lecteur qui cherche à en savoir davantage sur un aspect précis de la bibliothéconomie internationale ou sur l'état de la coopération dans une région en particulier.

## Notes

1. Bibliothèques spécialisées dans tout ce qui touche aux environnements marin, estuarien et d'eau douce.
2. Les Pergamon Press ont été vendues à Elsevier en 1991.
3. Ce manifeste définit la mission et les objectifs des bibliothèques scolaires. Il statue qu'elles doivent être appuyées sur une loi, être accessibles gratuitement et employer du personnel professionnel.



# ROSCODOC



## La Compagnie de Restauration de Documents Inc.



La seule entreprise au Canada à vous offrir une véritable chambre de lyophilisation sous vide à grande capacité (freeze-drying) pour la restauration de vos livres, documents, papiers, radiographies, manuscrits et matériel informatique endommagés par l'eau, le feu, la fumée ou la moisissure.

**SERVICE D'URGENCE  
24 HEURES**

**514-931-7789 • 1 800 86-ROSCODOC**

**www.ROSCODOC.com**

225 Lindsay, Dorval, QC H9P 1C6 • Téléphone: 514-931-7789  
Fax: 514-931-2494 • Courriel: [rosco@roscodoc.com](mailto:rosco@roscodoc.com)



# SIRSI PRÉSENTE

# ROOMS.

## ENTREZ.



**Sirsi Rooms™** est un tout nouveau concept puissant pour créer et présenter des salles virtuelles d'information de grande qualité. Mais en quoi consiste Rooms ? C'est un centre de documentation virtuel où chaque salle d'information peut traiter d'un thème en particulier et se concentrer par exemple sur l'histoire locale, le démarrage de votre propre entreprise, la généalogie ou sur tout autre sujet qui intéresse votre clientèle. Les informations peuvent provenir de plusieurs sources telles que des sites Web, le catalogue de votre bibliothèque ou des bases de données locales ou externes. Quel que soit le sujet, il est facile d'inclure rapidement, sans contraintes, du **contenu en contexte** qui répond aux besoins de vos employés, de vos clients ou du public.

Grâce à Sirsi Rooms, c'est à une toute autre échelle et avec une toute nouvelle approche que vous pourrez mieux servir la mission de votre bibliothèque. Prenez les commandes de l'avenir de votre bibliothèque. Entrez.

Contactez-nous au **1 800 884-9330** ou à l'adresse de courrier électronique **cecilia@sirsi.com** pour obtenir un CD qui offre une présentation vidéo de Sirsi Rooms.



**QUEL CONTENU DÉSIREZ-VOUS  
POUR VOS SALLES VIRTUELLES  
D'INFORMATION?**

  
**SIRSI**

6300 avenue Auteuil bur. 425  
Brossard (Québec) J4Z 3P2  
Tél.: (450) 445-1317  
Télec.: (450) 445-1217